

École de la Voie
St-Joy

Le Naturaliste Canadien
Université Laval, Québec

"L'Union des Cantons de l'Est" JOURNAL HEBDOMADAIRE

Publié et imprimé le jeudi
par
L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.
PROPRIETAIRE
Arthabaska, P. Q.
ABONNEMENT
\$1.00 par an—50c. par semestre
nécessairement d'avance

Insertions, la ligne 30 centimes
Insertions subséquentes 20
Baptêmes, Mariages, Sépultures 25
Gratuits pour les abonnés

Toute publication, personnelle ou inté-
ressée, rapports d'institutions financières
ou autres seront insérés comme annonce
à 2 centimes la ligne.



L'hon. J.-E. PERRAULT, autre-
fois ministre de la Voie et
maintenant Procureur Général,
a prononcé un grand discours
sur l'Adresse à la Chambre.

Cinq nouveaux Discours sur l'Adresse en deux Séances

L'honorable Joseph-Edouard Per-
rault, autrefois ministre de la
Voie, et maintenant Procureur-
général, répond aux atta-
ques de M. Oscar Drouin.—Le
ministre expose les œuvres du
gouvernement et dit comment
le parti libéral saura permettre
à notre province de traverser la
crise mieux que toute autre.—
Commentaires sur les questions
agitées par la gauche depuis
quelques mois.—M. Alexis Car-
on député de Hull, se lance à
l'assaut des lignes ennemies et
se lance à fond de train sur ses
adversaires dans son discours
initial à la Chambre.

L'hon. J.-E. Perrault, C.R., dé-
puté d'Arthabaska et procureur
général, donna la réplique au dé-
puté de Québec-Est, M. Oscar
Drouin, C.R. M. Perrault fit un
vigoureux discours, un discours
d'homme d'Etat consommé et
releva chacune des parties de
l'allocution de M. Drouin avec
une verve, une solidité d'argu-
mentation et une pondération su-
perbes. Il fut fréquemment et
longuement applaudi.

Le second orateur ministériel
fut M. Alexis Caron, le nouveau
député de Hull, qui faisait ses
début à la Chambre, ou il succé-
da à M. Aimé Guertin. M. Caron
répondit vertement à M. P. A.
Laffeur, député conservateur de
Verdun.

Voici d'abord un substantiel
résumé du magnifique discours
de l'hon. J. E. Perrault:
Monsieur le Président,
Permettez-moi de débiter par
des paroles de félicitations à
votre adresse.

Elu député de Joliette depuis
1927, vous avez gagné l'admira-
tion de tous ceux qui siègent
avec vous dans cette Chambre.

Les membres du gouvernement
ont eu, en particulier, maintes
occasions de constater l'intérêt
que vous portez à vos électeurs et
à toute la province de Québec.

de m'encourager, ainsi qu'ils le
font depuis vingt ans, à travailler
au développement de leur comté
et au progrès de notre province.
Qu'ils me permettent de les en
remercier publiquement.

La présente session s'est ouverte
dans une atmosphère particu-
lière; cette Chambre présente
une physionomie différente de
l'ancienne. Majorité et minorité
ont vu leur effectif changer. A
la suite des élections du 25 no-
vembre dernier de nouveaux élus
sont venus rejoindre dans cette
salle d'anciens députés.

Quelle que soit l'issue de la
dernière lutte électorale, je sou-
haite que les divergences de vues
ne viennent point paralyser nos
délibérations et ne tournent en
définitive au désavantage des élec-
teurs dont nous sommes tenus de
défendre les intérêts.

Respectant les personnes, ne
devons-nous pas placer au-dessus
d'elles les idées et les institutions
qui doivent apparaître les intérêts
majeurs de la province de Qué-
bec.

L'expérience acquise au contact
des choses et des hommes ensei-
gne que les paroles de haine et
les injures satisfont peut-être l'en-
vie, la jalousie et la rancune, mais
n'avancent guère les discussions
et n'améliorent en rien la condi-
tion des autres citoyens.

Je souhaite et j'espère que nos
délibérations soient empreintes
de calme, de dignité et qu'elles se
poursuivent dans la conscience
que nous sommes réunis ici non
pour satisfaire des rivalités per-
sonnelles, mais pour l'accomplis-
sement de hauts devoirs publics.
C'est l'attitude d'esprit qui nous
permettra d'apporter aux graves
problèmes qui nous seront soumis
leur meilleure solution.

ici comme ailleurs, les difficul-
tés multiples qui ont surgi au
cours des cinq dernières années
ont brouillé certaines idées, exas-
péré certaines gens, les portant à
réclamer quelquefois des réformes
inopportunes et dangereuses.
C'est pour nous une raison im-
périeuse d'apporter à nos débats
le calme et la sincérité qu'exige
l'étude profonde et suivie de tous
nos problèmes.

Nos besoins
A quoi se ramènent les besoins
actuels de notre province et quelle
politique faut-il appliquer?
La province de Québec existe
en sa forme constitutionnelle pré-
sente depuis 70 ans. Son adminis-
tration publique réclame le main-
tien de services qui ne peuvent
varier elle exige aussi une inter-
vention gouvernementale nécessai-
rée par la crise de 1929.

Jusqu'à cette année 1929, notre
province se développa normale-
ment; elle accentua peu à peu ses
organismes de culture intellec-
tuelle; elle accrut ses activités
industrielles et commerciales,
tout son essor économique par
son emprise de nouvelles terres,
l'exploitation de son sol et de ses
ressources naturelles, par la créa-
tion d'un système routier permet-
tant aux fermiers, aux industriels
et aux commerçants d'accroître
leurs richesses en triplant leurs
relations d'affaires.

Les cinq dernières années sont
venues, ici comme dans tous les
autres pays, ralentir ce magni-
fique effort, arrêter pour un temps
ces promesses d'avenir. Mais les
observateurs impartiaux recom-
naissent qu'une reprise des affai-
res s'est dessinée depuis plusieurs
mois aux Etats-Unis et au Cana-
da, et que la crise paraît avoir
enfin épuisé les plus néfastes de
ses répercussions.

Elle aura eu du moins cet avan-
tage de liquider des entreprises
non viables; elle aura appris,
espérons-le, à certains hommes
d'affaires que même pour eux la
prudence demeure la mère de la
sécurité, et enseigne à tous la né-
cessité de la leçon du travail et
de l'économie.

Cependant, tous les effets de la
crise ne sont pas disparus et l'on
n'a pas fini de jeter l'appel aux
pouvoirs publics pour qu'ils
guérissent quelques-uns des maux
qu'elle laissera après elle.

Comment sortir de ces dernie-
res difficultés et comment répon-
dre à ces nouvelles demandes?
Notre premier devoir est de
marquer une distinction entre les
exigences permanentes de notre
administration publique et l'as-
pect temporaire des besoins que
l'on nous signale quotidiennement.

Cette année, comme au cours
des années précédentes, nous de-
vons nous préoccuper de nos
grands services: l'instruction à
tous ses degrés, l'assistance aux

REGARDS SUR LA COLONISATION (1)

X

Le congrès de 1934.—Le plan
Vautrin.—Son application.—Ses
résultats.—Demain.

Comme le chômage continuait
de sévir et que les villes aussi
bien que les vieilles paroisses ren-
fermaient un grand nombre de
sans-travail, les autorités religieu-
ses, en collaboration avec les au-
torités civiles, tentèrent d'y re-
médier par une politique plus in-
tense de renouveau agricole et de
retour à la terre.

De là, le besoin de tenir un con-
grès de colonisation en octobre
1934.

Au cours de cette étude bien
sommaire, nous avons vu que
plusieurs congrès de ce genre
furent tenus dans notre province
depuis 1885. Mais le plus impor-
tant, relatera l'histoire, ce fut
celui d'octobre 1931 et qui s'étendit
durant deux jours, les 17 et 18.
Trois cents congressistes s'étaient
réunis à l'Hôtel du Gouvernement
à Québec sous la présidence du
nouveau ministre de la Colonisa-
tion du temps, l'hon. Irénée Vau-
trin.

Les figures les plus marquantes
du monde religieux et civil assis-
tèrent aux séances et prirent part
aux délibérations. Toutes les clas-
ses de la société y figurèrent.

Le ministre Vautrin exposa son
plan de colonisation qui fut en-
suite discuté librement. Des sug-
gestions heureuses furent adop-
tées et le débat soulevé par cette
question si importante de la co-
lonisation contribua énormément à
éclaircir plus d'un sujet et à éclair-
er le peuple aussi bien que les
techniciens les plus avertis. Fi-
nalement, le plan fut adopté en
bloc à la demande expresse du
R. P. Alexandre Dugré, jésuite.

Dès la session de 1935, le plan
provincial de colonisation fut sou-
mis devant les Chambres. Après
un débat assez long et fort inté-
ressant, du reste, on accepta d'ap-
pliquer la nouvelle politique de
renaissance agricole.

Voici le plan tel que pratiqué
depuis mai 1935 jusqu'à décem-
bre 1935, alors qu'on en suspendit
temporairement les opérations,
étant donné la saison trop avan-
cée:

En premier lieu, il s'agissait
d'établir des nouveaux colons
dans les régions reconnues com-
me étant les plus favorables au
bon développement de la coloni-
sation, c'est-à-dire là où les lots
avaient été soigneusement classi-
fiés au point de vue de la dispo-
sition des lieux et de la fertilité
du sol.

Deuxièmement, on prendrait
possession des terres libres dans
les vieilles paroisses pour y établir
les fils de cultivateurs ou toute
autre personne pouvant disposer
d'un certain capital et ayant des
aptitudes réelles à la culture et à
l'exploitation d'une ferme.

En ce qui a trait à l'établisse-
ment des colons, ceux-ci étaient
libres de se joindre à des groupes
de 50, ainsi que le conseillait le
Ministère, ou à se placer isolé-
ment sur un lot de leur choix dans
une région quelconque, pourvu, il
va sans dire, que le lot soit pro-
pre à la culture.

La plupart des colons préférè-
rent s'en aller par groupes parce
qu'ils y trouvaient beaucoup d'avan-
tages. Ils vivaient en commun
pendant un certain temps dans la
forêt. Ils recevaient un salaire
de \$1.60 par jour pour travaux de
chemins, de défrichement ou de
construction de maisons. Sur ce
montant, il était retenu \$1 qui
servait plus tard à payer le
transport de la famille et du mo-
bilier, une fois que le colon aura
pris possession de sa maison. La
maison était bâtie aux frais du

(1) Voici le dernier d'une série d'articles
parus dans L'UNION DES CANTONS DE
L'EST à partir du 6 février jusqu'au
jour d'hui. Comme le titre l'indique, l'au-
teur n'entend pas avoir vidé la question,
mais il a voulu simplement marquer cer-
tains épisodes et certains faits de la co-
lonisation de notre province. (N.D.L.R.)

Gouvernement.

Dès le mois de mai 1935, les
colons partirent en groupes de
cinquante environ, accompagnés
par des employés et des ingé-
nieurs du Ministère. On se mit
immédiatement à la besogne. Le
recrutement des nouveaux défrichi-
eurs avait été confié aux socié-
tés diocésaines comprenant 889
comités paroissiaux catholiques et
3 comités protestants. On peut
dire sans exagération que les so-
ciétés diocésaines ont accompli
un travail admirable, et que si le
plan obtint le succès et les résul-
tats étonnants, ainsi que nous le
verrons tantôt, nous le devons
dans une large mesure au dévoue-
ment inlassable des évêques, des
curés et des missionnaires qui,
dans les villes comme dans les
campagnes, ont tout fait pour
recruter les meilleurs sujets pos-
sibles.

De mai au 30 décembre 1935,
12,369 demandes furent reçues.
On s'explique facilement que le
Ministère ne pouvait pas les ac-
cepter toutes. On fit un choix
des plus minutieux et on n'eut pas
à s'en plaindre.

Il fut placé 3100 colons groupés.
Le plus grand nombre venaient
des diocèses de Québec, Montréal,
Rimouski, Gaspé. On compte
1690 célibataires et 1898 pères de
famille, ce qui fait un total de
3,588, mais comme les colons re-
venus se chiffrent à 488, il reste
donc 3100 d'établis.

Ces 488 colons, soit à cause de
maladie, soit parce qu'ils se trou-
vèrent subitement dépayés en
pleine forêt, soit parce qu'ils ne
possédaient pas les aptitudes né-
cessaires, revinrent au point de
départ. Ce sont pour la plupart
des célibataires et des chômeurs
industriels dans les grands cen-
tres.

Sur les 3100 colons il y en a
1507 d'établis dans l'Abitibi, 616
dans Témiscamingue. Les comtés
de Rimouski, Bonaventure, Gaspé
Sud et Matane se partagent le
reste. Voilà pour les colons grou-
pés.

Quant à ceux qui choisirent de
se placer isolément, on en compte
1181 venant pour la plupart des
diocèses de Haileybury, Québec et
Rimouski. Le plus grand nombre
se trouvent dans l'Abitibi,
Chicoutimi, Dorchester, Gaspé-
Nord, Matapédia, Rimouski et
Témiscouata.

Les colons groupés et les colons
isolés forment donc un total de
4281 placés sur les terres neuves
depuis mai 1935. Le nombre de
personnes revenues à la terre avec
ce seul système d'établissement
sur les terres nouvelles se chiffre
à 18,202 personnes. On peut dire
sans parti pris que c'est là un ré-
sultat remarquable.

Un tel mouvement devait né-
cessiter la fondation de plusieurs
nouvelles paroisses aussi bien que
l'agrandissement d'anciennes. De-
puis le mois de mai 1935 on
compte 28 nouvelles paroisses,
dont 11 dans l'Abitibi, 7 au Témis-
camingue, 1 dans Témiscouata,
1 dans Rimouski, 2 dans Bona-
venture, 3 dans Gaspé-Sud et 3
dans Matane. N'oublions pas
non plus 11 compléments de pa-
roisses, la plupart dans les comtés
que nous venons de mentionner.

On ne peut pas nier que ces
colons sont placés sur des lots
bien choisis au sol fertile dans les
meilleures régions de colonisa-
tion. Des chemins de pénétra-
tion sont terminés presque par-
tout. La plupart des maisons sont
construites et les familles ont
rejoint le chef. Là où les grou-
pes sont les plus nombreux, on
construit des chapelles-écoles et
en plusieurs endroits résident des
curés. Tout marche normale-
ment et dès ce printemps on se
remettra avec courage aux tra-
vaux de défrichement.

On discute beaucoup en cer-
tains milieux de la classification
des lots et des sols. D'aucuns
prétendent que les bons lots sont
rares. C'est une grave erreur.
Cette année, 2288 milles carrés

ont été reconnus, c'est-à-dire exa-
minés dans un territoire non en-
core arpenté. La classification a
été faite lot par lot et au-delà de
30,000 lots sont actuellement clas-
sifiés, dont au moins 15,000 sont
propres à la culture et se trouvent
en grande partie dans l'Abitibi,
Témiscamingue, Chicoutimi, Ma-
tane, Bonaventure, Kamouraska,
Saguenay, Rimouski et Roberval;
le reste, soit environ 3 ou 4 mille,
on les trouve dans les autres
comtés de la province où il se
fait encore de la colonisation.
C'est dire que si on a établi cette
année 5000 colons, il reste donc
10,000 lots propres à la culture, et
cela seulement pour cette année,
après le travail accompli par le
Service des classificateurs. Ce
Service opère tous les ans et
poursuit activement son travail.
Les bons lots dans notre provin-
ce sont loin d'être épuisés. C'est
même là ce qui doit nous encou-
rager. Nos ressources agricoles
sont presque illimitées. Songez
seulement que l'Abitibi renferme
environ 36,000 âmes, quand cette
région, si prospère à tous les
points de vue, pourrait en nour-
rir 500,000.

Au plan provincial d'établisse-
ment des colons se rattache l'éta-
blissement des fils de cultivateurs
sur les terres libres.

Or, à la date du 31 décembre
1935, et depuis octobre 1934, 6167
fils de cultivateurs ont été placés
sur des terres libres dans nos
vieilles paroisses et ont touché le
premier versement de l'octroi,
soit \$100 et 703 ont touché le
deuxième versement.

On sait que le Gouvernement
s'engage à donner un octroi de
\$300 à raison de \$100 par année
à tout père de famille qui placera
son fils et l'aidera dans son exploi-
tation agricole sur une terre libre.
A date, 4901 cas sont en suspens
et 2471 furent refusés sur 15,842
demandes d'établissement.

On imagine combien ce systè-
me a contribué dans une large
mesure à faire renaître l'agricul-
ture et à consolider les cadres des
vieilles paroisses.

Disons un mot encore de l'éta-
blissement de toute autre per-
sonne sur les terres libres. Il
n'est pas nécessaire que ce soit
un fils de cultivateur, pourvu que
le sujet connaisse l'agriculture et
qu'il apporte des garanties sé-
rieuses de succès. A ceux-là, le
gouvernement accorde aussi un
octroi de \$300 et en outre leur
fait un prêt jusqu'à concurrence
de \$500, sans intérêt, pour l'achat
d'un matériel roulant.

Jusqu'à date 561 nouveaux cul-
tivateurs ont profité de la loi et
des contrats de prêts formant un
total de \$52,650 ont été consentis
à 162 nouveaux cultivateurs.

Voilà pour l'établissement des
cultivateurs sur les terres libres.
Les deux modes d'établisse-
ment ont donné des résultats
inespérés. Disons sans exagérer
que l'établissement des colons et
l'établissement des cultivateurs
ont provoqué le retour à la terre
d'au moins 35,000 personnes.

Jamais jusqu'ici, croyons-nous,
le Gouvernement de Québec
n'avait accompli un plus beau
travail et pratiqué une plus loua-
ble politique de renaissance agri-
cole, contribuant de la sorte à
remédier au chômage et à rétablir
la confiance dans tous les cœurs.

Nous ignorons s'il est de l'inten-
tion du Ministère de continuer le
printemps prochain une politique
aussi intense de retour à la terre,
mais nous pouvons assurer que
les colons recevront toujours de
grands avantages et qu'on ne
négligera rien pour leur venir en
aide, ce qui constitue l'avenir de
tout un peuple qui trouvera sa
survivance dans le sol, par ail-
leurs.

Certes, le plan que nous venons
d'exposer, et qui a donné les ré-
sultats que l'on sait, n'est pas par-
fait. N'oubliez pas que dans les
plus vieux pays d'Europe, on
cherche encore les moyens de
restaurer l'agriculture et de venir
en aide aux cultivateurs par un

Engrais Chimiques

CULTIVATEURS ! Il est temps de
placer vos commandes d'engrais chimi-
ques pour le printemps.

Communiquez immédiatement
avec la
Coopérative Fédérée de Québec
Succursale de Princeville, P. Q.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Perrault & Girouard

AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau de Perrault & Girouard,
L'HONORABLE J.-E. PERRAULT,
Procureur
WILFRID GIROUARD, B.A., B.C.,
Tél. Bell et Local.

JULES POISSON, C. R.

AVOCAT
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau: rue de l'Eglise
Tél. Local et Bell

Chateauguay Perrault

Licencié en droit
AVOCAT
Edifice Transportation
132 St-Jacques ouest
Chambre 420 - MONTREAL
Tél.: PL 8601 - Rés.: AT 7474
De l'étude légale
Bissonnette, Pinard et Perrault

Philippe Marchand C.R.

AVOCAT
VICTORIAVILLE, P. Q.
Bureau: Hôtel-de-Ville

NOTAIRES

C. R. GARNEAU

B. A., L. L. L.
NOTAIRE
ARTHABASKA, P. Q.

GAETAN TROTTIER

NOTAIRE
Edifice Banque Provinciale
VICTORIAVILLE, P. Q.
16 janv. 6 m.

B. FEENEY, B.A., LL.B.,

NOTAIRE
Syndic dans les affaires
de faillite
PRINCEVILLE, P. Q.

DR C. A. GILBERT

Ex-assistant des Hôpitaux de Paris
SPECIALITE
YEUX—OREILLES—NEZ—GORGE
Examen de la vue avec précision
Ajustement de verres et montures
267 rue Notre-Dame,
VICTORIAVILLE, Qué.
En haut de l'ancien Studio Dubuc

Cartes d'Affaires

J. N. MICHAUD

INDUSTRIEL
ARTHABASKA, P. Q.

Entrepreneur de construction de toutes
sortes, Manufacturier de portes et châ-
sis. Bois de construction à vendre.
Tournage, découpage, bois préparé.

TEINTURIERS-NETTOYEURS PRESSEURS

Pour vêtements de Dames et Messieurs
Fourrures, Garnitures de Maisons,
Etc., Etc.
Attention spéciale aux commandes
par la maille

FORTIER FRERES

4 St-Henri — Victoriaville
21 janv. j.n.o. Tél. 486

A. J. LEHOUX

Manufacturier de
LITRES METALLIQUES pour VITRINES
et CAMIONS
ENSEIGNE sur VERRE
et SPECIALITES pour L'ANNONCE
Aussi lettrage et gravage des
Monuments Funéraires
Agents demandés partout
Boîte 233 - PRINCEVILLE, Qué.

A VENDRE BELLE OCCASION

Jolie résidence moderne et con-
fortable, prix avantageux, condi-
tions faciles.
Adressez-vous à
155, rue St-Jean-Baptiste,
Victoriaville
ou
JOS. DESILETS, N. P.
Victoriaville, P. Q.
20 sept. j.n.o.

A VENDRE

Une bonne propriété dans le
plus beau centre de la ville d'Ar-
thabaska, au coin des rues de
l'Eglise et de la Cour, occupée
jusqu'à présent comme résidence
privée, mais pouvant facilement
être convertie en maison à appar-
tements, poste pour n'importe
quel commerce, ou résidence. Oc-
casions spéciales pour ouvrir à cet
endroit un magasin de nouveautés
vu qu'il n'y en a pas à Arthabaska.
A vendre à bas prix et à condi-
tions faciles. S'adresser à
Mme L. O. PEPIN,
aux soins de
C. R. GARNEAU, Notaire,
Arthabaska, P. Q.
5 mars j.n.o.

Papier de toilette, 8 rouleaux
pour 25 cents, en vente à La Li-
brairie de "L'Union", à Artha-
baska.



LES CANADIENS ET LEURS INDUSTRIES — ET LEUR BANQUE

LA CULTURE DU TABAC

LE PRODUCTEUR DE TABAC: "Vous et les autres hommes, Henri, vous faites du bel ouvrage et j'imagine, que nous apprécions beaucoup notre emploi, qui est stable, et le bon salaire qui va avec."

L'OUVRIER: "Merci, vous savez aussi, je l'imagine, que nous apprécions beaucoup notre emploi, qui est stable, et le bon salaire qui va avec."

LE PRODUCTEUR: "Oh! tout le crédit ne m'en revient pas. Je n'aurais jamais pu commencer ni poursuivre mon exploitation sans l'aide de ma banque, la Banque de Montréal. Comme certains autres planteurs de tabac, j'ai dû emprunter tous les ans à la Banque pour payer les plants, les engrais et la main d'oeuvre, et peu après les débuts, la Banque me prêta l'argent voulu pour les granges et le reste du matériel. Naturellement, j'ai rempli mes obligations en remboursant les avances au moment de la vente de ma récolte. Il n'y a rien comme le bon crédit de banque pour consolider une affaire, réaliser des profits réguliers—et donner de l'ouvrage."

L'OUVRIER: "C'est donc votre banque, à vous aussi. La plupart de mes amis dans cette région, je crois, ont mis leurs économies à la même banque. Quelques-uns y ont aussi des coffres de sûreté."

Dans le développement de l'industrie du tabac, comme dans d'autres industries anciennes et nouvelles, la Banque de Montréal a joué un rôle important. Dès l'instant où se fait l'achat des plants et des engrais, au printemps, et pendant toute la période de croissance, alors qu'il faut de l'argent pour la main d'oeuvre, le matériel et les bâtiments, les facilités de prêt de la Banque sont à la disposition de centaines de producteurs de tabac, ses clients.

BANQUE DE MONTRÉAL

FONDÉE EN 1817 • SIÈGE SOCIAL, MONTRÉAL

Succursale d'Arthabaska: J. H. PEPIN, Gérant
Succursale de Victoriaville: C. S. LESPÉRANCE, Gérant

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EFFICIENT... FRUIT DE 118 ANNÉES DE FRUCTUEUSES OPÉRATIONS

MORT DE M. JOSEPH CARRIER

Warwick.—Nous sommes au regret d'apprendre la mort de M. Joseph Carrier, survenue à sa demeure, lundi, le 23 mars dernier.

M. Carrier est né le 17 septembre 1866, à St-Ferdinand d'Hallifax; il y vécut humblement avec ses parents jusqu'à l'âge de 18 ans. Bien jeune encore, il quitta le toit paternel pour aller travailler à Biddeford, Maine, et cinq ans plus tard il y choisit sa digne épouse, née Exilia Mathieu. Au bout de six années, devenu infirme à la suite d'un accident, il dut revenir au Canada pour demeurer sur sa ferme; et là, comme un bon cultivateur, il a révélé sa bonne volonté. Aussi tous ceux qui l'ont possédés, il fut tour à tour conseiller de la paroisse, directeur de la compagnie d'assurance mutuelle, marguillier, délégué du comté, fonction à laquelle il fut rappelé le 11 mars dernier, et enfin, à partir de 1931, il fut maire du canton de Warwick, dernière charge qu'il a remplie avec beaucoup de zèle et de dignité jusqu'à sa mort.

Bien que malade depuis près de trois ans, il vaquait quand même à ses minimes occupations, car lui, si laborieux, si énergique, il aurait souffert davantage à rester inactif; cependant, il ne proférait aucune plainte et rien ne paraissait sur sa figure sereine. Puis, bientôt, en deux jours, la mort a fait son œuvre, et notre cher regretté expira au milieu de ses enfants, parents et amis.

Puisque c'est la volonté de Dieu qu'il soit parti si tôt, eh bien! qu'elle soit faite! Ne le pleurons plus; il nous a quittés pour aller recevoir au ciel la récompense de ses mérites.

Les funérailles, dirigées par M. F. X. Guégoire, eurent lieu à Warwick, vendredi, le 27 mars à 9 1/2 heures. Le service divin fut chanté par M. l'abbé Arthur Béliveau vicaire à Sainte-Perpétue, assisté de M. le curé Mélançon, qui agissait comme diacre et M. le vicaire Caya, comme sous-diacre.

Porteurs d'honneurs: MM. Nar-

chisse Chalifour, Gérant de la Cie d'Assurance, Wilfrid Fournier, sr., vice-président, Lucien Croiteau, directeur, et Ferdinand Cantin, ex-maire.

Faisaient partie du cortège: ses fils, MM. Alfred et Georges Carrier, de Montréal, Josaphat Carrier, de Warwick; ses beaux-fils, MM. Napoléon Picard, John Vaudreuil, de Victoriaville; ses filles, Mme N. Picard (Emma), Mme J. Vaudreuil (Maria), Mme A. Durand (Annette), de Verdun, et Mlle Julia-Ange Carrier, de Warwick; ses belles-filles, Mmes Alfred et Georges-E. Carrier, de Montréal; ses petits-enfants: Jeannine, Aimé et Gilles Picard, Jacqueline, Lorraine et Bertrand Vaudreuil, Yvonne Carrier; ses frères et belles-sœurs, MM. et Mmes Octave, Zéphirin et Adéclard Carrier, M. Georges Carrier; sa sœur, Mme A. Provencher; ses beaux-frères: MM. Arthur et Philippe Mathieu, de Biddeford, Me; tous ses neveux et nièces et enfin M. et Mme J. A. Cantin et Mlle Laura Cantin, de Sherbrooke, M. H. L. Héon et Mme Gustave Croiteau, de Victoriaville, M. Gérard Charest, les Religieuses du Couvent avec leurs élèves et celles de l'école aussi avec leurs élèves, et une foule d'autres.

Parmi le grand nombre de témoignages de sympathie on remarque ceux de: La Supérieure et les religieuses de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, l'Hon. J. E. Perrault, M. et Mme Wilfrid Girouard, M. P., les Conseillers et le secrétaire du Canton de Warwick, les membres du bureau de direction de la Cie d'Assurance Mutuelle de Warwick, la Congrégation des Dames de Ste-Anne, la famille J. A. Cantin, de Sherbrooke, la famille A. R. Roux, M. et Mme Adolphe Durand, Mlles Edith et Cécile Durand, Mlle Marie-Ange Gagné, M. et Mme Henri Kirouac, M. et Mme G. Croiteau, Mlle S. Vézina, M. et Mme H. L. Héon, Mlle Annette Bédard, M. et Mme Eddy Roy, la famille A. Blanchette, tous de Victoriaville.

Tributs floraux: Mmes N. Picard, J. Vaudreuil et A. Durand (couronne), M. Josaphat et Mlle J.-A. Carrier (couronne), Mlle Emma Vaudreuil, de Montréal, (gerbe).

Offrandes de messes: M. Ovide Baril, maire du village de Warwick, M. Edgar Laliberté, notaire de Warwick, l'Hon. et Mme J. E. Perrault, d'Arthabaska, M. et Mme Wilfrid Girouard, d'Arthabaska, M. Armand Letarte, la famille Ernest Perreault, M. Louis Fréchette, M. et Mme Maurice

Pepin, M. et Mme J. Vaudreuil, M. et Mme N. Picard, M. et Mme A. Durand, de Verdun, M. et Mme Josaphat Carrier, Mlle Julie-Ange Carrier.

Bouquets spirituels: Mme A. Provencher, M. et Mme Adéclard Carrier, MM. Adéclard et Amable Provencher, la famille N. Chalifour, Mme et la famille Joseph Béliveau, M. et Mme Jerry Goggin, M. et Mme Arsène Leclerc, Mme Bernard Charest, les élèves de l'école et Mlle Muir, les élèves de l'école et Mlle I. Carrier.

Télégrammes: Dominion Textile Machine Co. Ltd., de Montréal, M. et Mme John Carrier, de Détroit, Mich., M. et Mme J. E. Emptage, de Détroit, Mich.

GRATIS
Un magnifique cadeau est donné gratis avec chaque livre de
Thé ou Café BRISTOL
Thé noir garanti Ceylan et Indien
Café garanti pur.
EN VENTE PARTOUT
Demandez-le à votre fournisseur

La Baie du Febvre

(De notre correspondant)
—Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mlle Mariel-Précourt, fille de M. et Mme Léopold Précourt (née Charlotte Bibeau) décédée subitement, à l'âge de 9 ans.

Nous offrons à la famille éplorée, nos plus sincères sympathies.

—M. l'abbé Henri Belcourt, curé de cette paroisse, et M. l'abbé Gérard Rousseau sont allés à Montréal, récemment.

—M. C. D. Jutras, de Victoriaville, était de passage ici la semaine dernière.

—M. Léo Péloquin, de Plessisville, chez sa mère, Mme D. Péloquin, récemment.

MAISON A VENDRE

Maison en briques, située sur la rue Notre-Dame, près de l'Église, beau et bon terrain, place pour parterre et jardin, conditions excellentes.

Le site de cette belle et bonne maison est l'un des plus beaux de Victoriaville.

On pourra s'adresser pour tous les détails de la vente soit à
M. ALFRED DUSSAULT,
10 rue DeBigarré,
Victoriaville, P. Q.
ou au Notaire DESILETS,
Victoriaville.

2 avril 2 f.

FUNERAILLES DE MME LUCIEN HEON

Saint-Louis de Blandford.—Dimanche, le 29 mars, s'élevait doucement Mme Lucien Héon, organiste, née Amélie Bazin, à l'âge de 28 ans; elle n'a pu résister à la longue et pénible maladie qui l'a ravie aux siens; elle vit venir la mort sans crainte et généreusement elle fit son sacrifice; malgré ses souffrances, elle voulait consoler son époux et les siens en larmes près de son lit.

Sa mort fut l'écho de sa vie et son souvenir restera longtemps dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connue, car elle donna toute sa vie l'exemple des hautes vertus chrétiennes.

Le service fut chanté par M. l'abbé Bettez actuellement curé de la paroisse, assisté de M. le Chanoine Poirier, curé de Princeville et de son vicaire, M. l'abbé Coll, comme diacre et sous-diacre. Les messes furent dites aux autels latéraux par M. l'abbé Le-maire, curé de Manseau, et M. l'abbé Rousseau, vicaire à la cathédrale de Nicolet.

La chorale de Princeville, sous la direction de Mlle Yvonne Marchand, a exécuté une messe des morts harmonisée. Les Dames de Ste-Anne, bannière en tête, sont venues au devant des restes mortels qu'elles ont accompagnés après le service servie à leur dernière demeure.

Les porteurs étaient, à la croix, M. Antonio Mailhot, Victoriaville; au cercueil, MM. Albert Bergeron, Wilfrid Tourville, Paul-Em. Rousseau et Roméo Dunn, officiers de circulation.

Offrandes de messes: M. et Mme Lucien Bazin, M. et Mme Fortunat Fournier, M. et Mme Athanase Héon, de Trois-Rivières, M. et Mme Adrien Héon, M. et Mme Henri Cormier, de St-Louis de Blandford, M. et Mme Wilfrid Tourville, M. et Mme L. A. Héon, Victoriaville, M. Armand Héon, de Sorel, M. et Mme Ulric Héon, St-Hugues, M. et Mme Lucien St-Pierre, Famille Colbert Marchand, M. et Mme G. E. Pellerin, Princeville.

Bouquets spirituels: M. et Mme Alfred Cormier, et Mlle Jeannette Cormier, de St-Louis.

Télégrammes de sympathies: Hon. A. Lacombe, M. J. E. Bolduc, chef du service de la circulation.

Sympathies: Hon. J. E. Perrault, procureur général, M. Wilfrid Girouard, député au fédéral, MM. les abbés Ant. Bettez, Le-maire et Rousseau, MM. J. B. Labrecque, E. Levasseur, A. Côté, L. Côté, de Victoriaville, M. Blouin, inspecteur des officiers de Circulation, Québec, Emery Bruneau, garde-chasse, Maddington Falls, M. Jacques B. Akain, Directeur de Victoriaville Furniture Limited, M. Alfred Bergeron, échevin de Victoriaville, M. Henri Valiquette, représentant de Maple Leaf Milling Co., M. Damase Champagne, gérant de l'Hôtel Grand-Union, M. J. Maurice Ducharme, marbrier, et trésorier de la Chambre de Commerce de Victoriaville, M. Albert Houle, agent des Terres, Arthabaska, M. le Dr et Mme Nadeau, de Princeville, M. Paul Béliveau, M. et Mme Donat Pelchat, M. et Mme Arthur Boucher, les familles Joseph Thibodeau, Gé-déon Houle, Alfred Boisclair, Dr Bolland Bourassa, Roméo Dunn, de Daveluyville, Livin Marcotte, de Ste-Marie de Blandford, Mlle Maria Héon, de St-Louis, les familles Albert Rivard et Alphonse Héon, de Montréal, Aimé Montcalm, de Trois-Rivières, Mlle Cécile Lemay, M. et Mme Arthur Verville, M. et Mme Conrad Tourigny, M. et Mme Hector Beaudet, Mme Ephrem Lambert, M. Antonio Marcotte, la famille François Vézina, M. et Mme Henri Dumas, de Victoriaville.

Conduisaient le deuil: son époux, M. L. Héon, son père et sa mère, M. et Mme Narcisse Bazin, ses frères, MM. Lucien et Conrad Bazin, de Trois-Rivières, Horace, Ulric, Alexandre, Georges-Etienne Bazin, de St-Louis de Blandford; sa soeur, Mme Henri Cormier, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Henri Cormier, M. et Mme Ulric Héon, de St-Hugues, M. et Mme Adrien Héon, St-Louis de Blandford, M. L. A. Héon, de Victoriaville, M. et Mme Lucien St-Pierre, de Princeville, M. Athanase Héon, de Trois-Rivières, M. Armand Héon, de Sorel; ses oncles et tantes, M. et Mme Alfred Cormier, de St-Louis, M. et Mme Elzéar Nadeau, de Princeville, M. Benjamin Marchand, de St-Louis, M.

Isidore Bazin, de Princeville, M. Edmond Marchand, de Daveluyville, Mme Colbert Marchand, de Princeville et un grand nombre de parents et amis venus de toute part rendre un dernier témoignage d'estime à la regrettée défunte.

Que M. Lucien Héon et les siens veuillent bien accepter les sincères sympathies de tous dans le malheur qui vient de les frapper et souvenons-nous dans nos prières de celle qui vient de disparaître, laissant à tous de bons exemples.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Arthur Boucher, entrepreneur de pompes funèbres, de Princeville.

CONFERENCES ILLUSTREES

Le directeur-général des cercles des jeunes naturalistes, le Frère Adrien, de la Congrégation de Sainte-Croix, reprendra après Pâques sa tournée de propagande à travers notre province. De la mi-avril à la mi-juin, il visitera les régions suivantes la Mauricie, Nicolet, les Cantons de l'Est, la Beauce, Québec et le Lac-Saint-Jean.

Au cours de cette tournée il donnera des conférences illustrées sur les diverses branches de l'histoire naturelle. Il s'appliquera particulièrement à inculquer aux jeunes l'amour, partout, le respect de nos ressources naturelles. Ces conférences, sous les auspices du Ministère du travail, de la chasse et des pêcheries et de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences sont gratuites. Les cercles de jeunes naturalistes, les collèges, convents, écoles qui désireraient en bénéficier n'ont qu'à en faire la demande.

Messieurs les curés qui voudraient prêter leur concours à cette campagne pour la protection de notre gibier et de nos ressources naturelles en général faciliteraient grandement la tâche au Frère Adrien en organisant une

Vous avez 2 raisons de fumer les Cigarettes GRADS
...Ce sont les meilleures, de plus, elles sont très douces.
L.-O. GROTHE, LIMITEE - Maison canadienne et indépendante.
Roulet-O. Grothe, Armand Grothe et Emile Grothe, seuls et véritables propriétaires.

soirée pour tous les paroissiens. Afin de permettre au directeur-général d'organiser sa tournée, les intéressés sont priés de communiquer avec lui le plus tôt possible. Toute correspondance relative à ces conférences doit être adressée comme suit: Frère Adrien, c.s.c., directeur général des C. J. M., Collège de St-Laurent, Ville St-Laurent, Près Montréal.

SERVICE DE RENSEIGNEMENT Metropolitan Life Ins. Co.

La fièvre typhoïde fait plus de victimes aux Etats-Unis dans les grands villages et les petites villes ayant une population de moins de dix mille âmes, que dans les centres ruraux. Cette constatation a été faite par les statisticiens de la Metropolitan Life à la suite d'une étude de la mortalité causée par la fièvre typhoïde au cours des années 1930 à 1933. Selon cette étude, les taux de mortalité causée par la fièvre typhoïde dans les grands villages et les petites villes de moins de dix mille de population parmi les gens de race blanche et de race noire, a été de 21.7 par 100,000; de 16.9 dans les centres ruraux; et de 8.0 dans

les grandes villes. Une analyse de 40 états a révélé le fait que dans 27 de ces derniers parmi la population de race blanche, le taux de mortalité a été plus élevé dans les grands villages et les petites villes, que dans les centres ruraux et les grandes villes. Dans cinq de ces états, la moyenne de mortalité a été plus élevée dans les grandes villes que dans les petites villes et les centres ruraux.

C'est parmi la population de race noire que la fièvre typhoïde fait les plus grands ravages aux Etats-Unis. De fait, disent les statisticiens, le fait de mortalité causée par cette maladie dans les petites villes peuplées par des noirs et où les mesures sanitaires font défaut, est plus élevé aujourd'hui qu'il ne l'était il y a 35 ans.

A VENDRE
M. ROMEO ALLIE, de Victoriaville, offre en vente des Chestersfields neufs de \$10.00 et plus. Il s'occupe toujours de rembourrage de meubles, autos, etc.
S'adresser à la Victoriaville Furniture ou au No. 10, route d'Arthabaska, Victoriaville, téléphone 273.
20 fév. 6 m.

Une performance de belle voiture
A UN PRIX A VOTRE PORTÉE
OLDSMOBILE
LE PRINTEMPS s'en vient! Il est temps de se mettre au volant d'un nouvel Oldsmobile fringant et de faire l'expérience de sa puissance plus vive—supérieure à tous les besoins ordinaires. Le six de 90 C.V. comme le huit en ligne de 100 C.V.—avec les nouveaux pistons Anolite légers—assure une réponse spontanée à toutes les vitesses.
Le nouvel Oldsmobile élégant vous donne la protection des freins super-hydrauliques, de la glace de sécurité dans toutes les fenêtres et de la carrosserie Fisher à toit-tourle—ainsi que le confort supérieur de la ventilation Fisher sans courants d'air, des roues à genou mécanique et du stabilisateur de marche.
L'Oldsmobile est une belle voiture d'un bout à l'autre—et cependant, ses bas prix sur livraison en rendent la possession facile. Nous vous invitons à conduire la voiture maintenant et à vous renseigner sur le mode GMAC canadien à 7% qui réduit considérablement vos paiements à tempérament.
Considérez la compagnie à l'appui de l'auto
FACILE A POSSEDER
\$1065 (Coupé 6 cyl.) sur livraison à l'union, Oshawa, Ont. tout compris sauf le fret la licence.
Modèles 8 cylindres depuis \$1298 à l'union, Oshawa.
J.C. Vézina & Fils enrg vend Victoriaville, P. Q.
L'AUTO QUI A TOUT

Un thé pour tous les goûts

THÉ "SALADA"

**A VENDRE
A BAS PRIX
MOTEURS A GAZOLINE
USAGÉS
REMIS A NEUF**

Nous offrons un lot de Moteurs à Gazoline, remis à neuf, cylindre percé, piston, segments, etc. neufs, et bien peints, tous équipés avec magnéto et poulie à friction; il y en a à partir de 3 forces, jusqu'à 10 forces. Nous donnerons avec chaque moteur, la même garantie que sur moteurs neufs.

Profitez de nos BAS PRIX; un faible paiement comptant, la balance par termes faciles.

Nous acceptons le bois de chauffage; les personnes résidentes dans les environs de notre moulin à scie à KINGSEY STA., pourront payer avec des billets.

**LA FONDERIE "UNIVERSEL" ENR.
VICTORIAVILLE, P. Q.**

FUNERAILLES

De M. Dollard Guoin, décédé à la Baie-du-Febvre, le 20 mars 1936

(De notre correspondant)

Alors que s'ouvrait la saison éveillée du printemps, la mort dédaignant les convenances, venait faucher une jeune et fraîche fleur de vingt-cinq ans, qui promettait de faire répandre longtemps encore le parfum de ses vertus.

M. Dollard Guoin, fils de M. Fernando Guoin, est cette fleur qui, avec un esprit de foi et une résignation dignes de mention, en présence de tous les siens, tombait sous les coups de la tuberculose.

Riche des plus beaux dons, servi par une âme d'élite, joignant à une éducation foncièrement chrétienne, une instruction classique, lui, permettant de regarder l'avenir avec confiance, Dollard disait adieu à tout cela, à tout ce décor humain pour suivre son Maître Jésus-Christ qu'il a servi fidèlement durant les années de sa jeunesse et dont le nom n'a quitté ses lèvres qu'avec le dernier souffle de vie.

Il laisse après lui, outre ses père et mère, trois sœurs: Bibiane, Rita et Jeanne d'Arc.

S'il est triste et cruel pour des parents de perdre un enfant qui semble promettre une douce consolation pour tous les efforts et sacrifices imposés; il est beau et encore plus consolant pour eux de remettre à Dieu, l'enfant prêt et de le savoir heureux pour l'éternité. Car Dollard Guoin est parti, mais il a quitté ce monde en saint sous l'aile visible et protectrice de saint Joseph.

La nature attachante et sympathique du défunt lui a valu de nombreux amis qui, pour la plupart, ont tenu à l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure.

M. l'abbé Henri Bernier a chanté le service, accompagné de M. l'abbé Louis-Alexandre Proulx, cousin germain du défunt, comme diacre, et de M. l'abbé Maurice Côté, confrère du défunt, comme sous-diacre.

Quelques-uns de ses amis et de ses anciens professeurs, représentant le personnel enseignant du Séminaire, étaient présents au chevet. Ce sont, outre MM. les abbés Bernier, Ls-Alex. Proulx, Maurice Côté, les abbés Henri Belcourt, curé de la paroisse, Ernest Proulx, Robert Charland, Lucien Fontaine, Gérard Rousseau, Georges-Etienne Lemire, Jean-Marie Martel et Alfred Leblanc.

Portaient le cercueil: MM.

Rolland Guoin, Jean-Gilles Guoin, Jules et Louis Jutras, cousins du défunt, MM. Clément Lemire et Bruno Caya.

M. René Guoin, cousin, était porteur de la croix.

La quête fut faite par deux confrères du défunt: MM. Jean-Paul Rousseau, de Nicolet, et Roger Veilleux, de Montréal.

Suivaient la dépouille mortelle: son père, ses sœurs, ses oncles et tantes; MM. et Mmes Zéphirin Proulx, Mme Philippe Lévesque, Lorenzo Guoin, Rosario Guoin, notaire Antonio Guoin, Dr Gustave Guoin, MM. Emmanuel Guoin, Ludovic Guoin, Pierre Jutras, Norbert Jutras, Ernest Jutras, Pierre Paulhus, Mlle Azilda Caya; ses cousines et cousins, Mlles A. Prévost, Jeanne et Marthe Jutras, Yvette et Colette Proulx, Stéphanette, Thérèse et Gabrielle Guoin, Philippe et Marielle Lévesque, André et Gemma Guoin, Pauline et Madeleine Jutras, Jeanette Guoin, MM. Notaire M.-P. Jutras, J.-Bpte. Jean-Berchmans Jutras, Gratien Guoin, Jean-M. Lachapelle, de Montréal, M. et Mme Félix Descoteaux, de Nicolet, Mme L. Philippe Proulx, de Nicolet, Mme Emile Godin, des Trois-Rivières, M. Donat Paulhus, M. André-Jacques Jutras, M. et Mme Roland Gauthier, de St-Elphège, MM. Hubert et Alexandre Guoin.

De St-Zéphirin: M. et Mme Joseph Biron, Mme Dr Ernest Veilleux.

De Nicolet: Mlles Rosa Martine, Dorilla Laeroux.

De Pierreville: Mlles Georgette, Fernande, Thérèse et Marguerite Janelle, Yvette Plamondon, Estelle Côté, Marguerite Beaulac, MM. Paul Rouillard, Arthur Laperrrière, Valmore Rouillard, les Rev. Sœurs de l'Assomption, assistantes avec leurs élèves.

Offrandes de messes: Rev. Ls-Philippe Jutras, O.M.I., de Hull, M. l'abbé Ls-Alexandre Proulx, ptre à Odanak; de Nicolet: M.

l'abbé Maurice Côté, eccl., les séminaristes de 3e année, M. Jean-Paul Rousseau, Mme Alvares Manseau, famille Arthur Martin, Mme Louis Martin, Mlle Martin; de Montréal: Dr Gustave Guoin, famille C. O. Gravel, M. Roger Veilleux; de Trois-Rivières: Mme Emile Godin, famille Uldoric Lachapelle; de Warwick: Mme B. L. Charron, M. Roland Charron; de Québec: M. Jean-Marie Chapdelaine; de St-Zéphirin: Notaire M. Pierre Jutras; de La Baie: Famille Zéphirin Proulx, Lorenzo Guoin, Philippe Lévesque.

Télégrammes: De Mont-Laurier: Ste-Thérèse, M. l'abbé Laval Gravel, curé; de Montréal: Famille Victor Lachapelle, Champlain Lachapelle, M. et Mme Henry Jordin, Mme Dr Jos. Guoin; de Plessisville: M. Léo Pélouquin.

Symphies et Bouquets spirituels: De St-Léonard d'Aston, M. l'abbé Philippe Poulette, ptre, vicaire; de Nicolet: Chanoine P. A. Guoin, du Christ-Roi, Henri Bernier, Arthur Girard, ptres, du Séminaire, Elphège Lemaire, aumônier du Précieux-Sang, les RR. SS. du Précieux-Sang, Mme Joël Descoteaux, Mlle Katie René, M. Paul Janelle; de Saint-Samuel de Horton: M. l'abbé Georges Desjais, curé; de St-Cyrille de Wendover: M. l'abbé Ernest Poirier, ptre-dressant; de Ste-Perpétue: M. Arthur Bévilleau, ptre, vic.; de Pont-Viau: M. Camille Roy, eccl.; de Montréal: M. Gilles et Mlle Marcelle Guoin, Fernande Jutras, M. et Mme Emile Prévost, Marcelle Lewis; de Québec: M. Adrien Sylvain, des Pères Blancs, MM. Jean-Paul Pépin, Benoît de Charette, E.E.M., Raymond Grenier, E.E.D., Paul-Emile Ally, E. E. D.; de Oka: M. Simon Biron, E.M.V.; de Ste-Anne de la Pocatière: MM. Bertran Lebel, E.S.A., Elói Guillemette, E.S.A.; de St-Bonaventure: la Famille Alexis Cheeny; de Louiseville: Famille Adolphe Jutras; de Victoriaville: M. et Mme Camille Duguay; de Ste-Monique: M. et Mme Antonio Descoteaux, M. Hector Beauchemin; de St-Flavien: Mme Dr O. Lacerte; de Trois-Rivières: M. et Mme Hervé Barbeau, M. Roland Barbeau; de Grand-Mère: M. Alphonse Côté; de St-Zéphirin: Famille Ernest Veilleux, Joseph Biron; de Pierreville: Famille O. G. Shoomer, Jos. Janelle, Henry Janelle, Horace Rouillard, Napoléon McClure, Hermas Laperrrière, Mlles Mariette Ally, Yvette Plamondon, Adrienne Fortin; de La Baie: Les SS. de l'Assomption, Familles Octave Pelletier Lucien Duplessis, Gabriel Benoit, Arthémis Descoteaux, René Salois, Georges Lévassuer, Alphonse Proulx, Rosario Lefebvre, Donat Leclerc, Georges Prévost, Dmer Manseau, Philippe J. Prévost, Gérard Lupien, Hector Forest, Grégoire Hébert, Henri Grondin, Camille Benoit, Georges Camiré, Clairette Lozeau, Mme Lorenzo Lemire, M. et Mme Ernest Lemire, Clément Lemire, Mme Léon Bébisse, Anita Prévost, M. et Mme Ant. Manseau, Léonidas Proulx, Rosario Roy, Famille Adrien Barbeau, Dénéri Lemire, Philippe Caya, William Lemire, Alcide Prévost.

5 Nouveaux Discours

(Suite de la 6e page)

et Doucet, Fédéral, 3 dans les Cantons de l'Est: 1 dans la région de Ville-Marie; 1 dans la région de Noranda; 1 dans la région de Desbouchés (à Fouest d'Amos, au nord du Transcontinental); 2 dans Abitibi et Chibougamau.

De 1867, les chutes d'eau étaient octroyées par lettres patentes, tant sous le régime conservateur que sous le régime libéral.

On reproche au parti libéral d'avoir vendu quelques-unes de nos chutes d'eau avant 1907. Mais il faut tenir compte qu'à cette époque nous étions au début de l'industrie hydro-électrique. On semble oublier aujourd'hui que la valeur des forces hydrauliques est attribuable en grande partie aux améliorations, perfectionnements, aux découvertes dans l'aménagement économique, aussi bien qu'aux usages multiples de l'électricité dans le cours des vingt-cinq dernières années.

Il est arrivé dans le domaine hydraulique ce qui est arrivé dans d'autres domaines. Il y a des progrès qui dépassent toutes les prévisions humaines. Cela est encore plus vrai dans le domaine de l'hydraulique et de l'électricité.

Qui aurait pu prédire, il y a trente ans le développement de la science électrique, de la consommation électrique, du développement de l'automobile, de la radio, de l'aviation, etc.?

Mais le parti libéral n'a pas tardé à se rendre compte de l'ave-

nir économique de nos pouvoirs d'eau, et, dès 1907, il changeait la politique du passé, et de 1907 à date, les forces hydrauliques sont louées sous forme de bail emphytéotique.

Je le répète, le gouvernement de sir Lomer Gouin, à partir de 1907, n'a jamais vendu un pouvoir d'eau, et le gouvernement Taschereau n'en a jamais vendu.

Et comment sont-ils loués? Le sont-ils privément, de manière à donner une occasion favorable à quelqu'un? Non, en aucune façon. Les forces hydrauliques sont mises aux enchères publiquement et louées au plus haut enchérisseur. Nos compatriotes ont donc l'opportunité d'enchérir s'ils le désirent.

Sous l'administration Taschereau, toutes les chutes d'eau ont été concédées sous forme de bail emphytéotique pour des périodes variant de dix ans, vingt-et-un ans, cinquante ans et quatre-vingt-dix-neuf ans et, en vertu de ce bail, à son expiration, les chutes d'eau, les barrages et les usines déviennent la propriété de la province.

Nos hommes politiques du commencement de ce siècle auraient-ils dû créer une commission d'électricité comme celle de l'Ontario? C'est possible.

Il nous est plus facile à nous de juger aujourd'hui que ce n'était pour eux, en 1900 et les années suivantes, ils ont cru en l'initiative privée, et je ne suis pas disposé à les en blâmer.

Mais pourquoi critiquer le gouvernement qui n'a fait que suivre la politique inaugurée par ses prédécesseurs?

La Législature peut toujours intervenir pour remédier aux abus. L'an dernier—loi déclarant que seulement la Législature pourra concéder un pouvoir de 500 chevaux-vapeur ou plus.

Commission d'électricité.—J'ai confiance en les commissaires; le gouvernement ne mettra aucune entrave à leur travail; au contraire, il leur fournira toute l'aide possible.

Nous voulons que l'industrie, que la population paie l'électricité le meilleur marché possible. J'espère que la commission sera bientôt en état de fixer partout des taux équitables, si ceux actuellement en force constituent un abus.

Le gouvernement aidera l'électrification rurale: en payant de large octrois aux municipalités pour les aider à construire des lignes de transmission et à distribuer l'énergie.

L'hon. M. Taschereau

Le procureur général termine par un magnifique éloge de son chef, l'hon. L.-A. Taschereau.

"Si, dit-il, la province de Québec émerge mieux que toutes les autres provinces de la Confédération de la crise que nous venons de traverser elle le doit à la politique prudente, à la sagesse et au bon gouvernement de son premier ministre, M. Drouin se vantait cet après-midi d'avoir

obtenu une victoire au mois de novembre dernier. Il ne doit pas se faire d'illusion. Si victoire, il y a, ce n'est pas lui qui l'a remportée, cette victoire, elle est née de la misère et de la dépression économique qui a fait chanceler tous les gouvernements sur leurs bases. A l'heure où tous les gouvernements sont tombés, celui de la province de Québec est encore debout et cela, il le doit à son chef. Toute la province, tous les gens qui pensent savent que le premier ministre a bien en main les affaires de la nation canadienne-française et ils se tournent vers lui.

A ce moment, M. Duplessis interrompt l'orateur et lui demande de parler "des contrats de voirie".

"Que mon honorable ami se contienne, dit M. Perrault. S'il veut parler des questions de contrats de voirie, nous en parlerons. Qu'il ne fasse pas d'insinuations, qu'il ne mette pas mon honnêteté en doute. Nous parlerons des contrats de voirie quand il voudra et je n'aurai pas peur de lui répondre."

Avant de reprendre son siège, M. Perrault dit quelques mots à l'adresse de M. Oscar Drouin. "L'an dernier, dit-il, M. Drouin était avec nous et il appuyait le programme du parti libéral..."

M. Duplessis: Le père du ministre n'était pas bleu?

M. Perrault: "Vous parlez d'il y a cinquante ans! Pour ma part, je suis libéral depuis que j'ai l'âge de raison!"

M. Perrault termine son discours en disant que le gouvernement de la province de Québec saura donner à la population les lois qu'elle réclame et que le gou-

vernement continuera de se dévouer à la chose publique comme il l'a fait dans le passé.

M. ALEXIS CARON. (Hull)

Après avoir offert au nouvel orateur de la Chambre, les félicitations d'usage, le député de Hull a exprimé ses regrets de l'absence des honorables Irénée Vautrin et J.-C. Arcand; puis il a offert ses meilleurs souhaits aux nouveaux membres du cabinet provincial dont il a fait un bel éloge.

M. Caron a fait remarquer ensuite combien les honorables Taschereau et Perrault avaient su donner une leçon d'étiquette à leurs adversaires dans leurs discours sur l'Adresse. "Après avoir entendu le chef de l'Opposition et le député de Québec-Est, dit-il, j'ai réalisé plus que jamais pourquoi l'opposition est du côté qu'elle occupe! Nos adversaires s'attribuent le monopole de la vertu, mais ils semblent avoir oublié cette parole du Christ: Aimez-vous les uns les autres. Comme toujours ils ont voulu faire d'une lutte de parti, une lutte religieuse. Dans Hull, ils ont envoyé des jeunes gens de porte en porte, pour leur faire dire aux citoyens que le Premier ministre et le Secrétaire provincial étaient des francs-maçons.

Voix à droite: honte, honte!

On proteste à gauche. M. Alexis Caron: "La pilule est amère, n'est-ce pas, mais prenez-la quand même! (Appl. à droite)"

M. Alexis Caron: "D'autres ont préféré la défaite plutôt que s'allier à des renégats, mais l'essentiel n'est pas le cas du chef de l'opposition. (Appl. à droite). Quant au

député de Québec-Est, il s'est attaqué à des ministres de la droite, mais il faut se rappeler qu'il n'a jamais eu leur grandeur d'âme. Il nous a dit que la gauche aurait eu M. Lapointe comme chef, mais je demande à cette Chambre si M. Lapointe n'aurait pas du côté des libéraux.

M. Oscar Drouin: "Je n'ai pu dire cela. J'ai dit que le député de l'Assomption nous avait apporté son "appoint" dans la lutte!"

M. Alexis Caron: "Je suis prêt à accepter cette explication. Tu te fais, je tiens à relever une autre remarque du député de Québec-Est qui a parlé du départ du premier ministre, je lui répondra que cela ne le regarde pas: qu'il n'a rien à faire avec le gouvernement de cette province et qu'il n sera pas consulté. (Appl. à droite)"

"Quant au député de Verdun, j'ai dit dans son discours qu'il craignait la police aux abords du parlement. Pourtant, ce ne sont que les malfaiteurs qui craignent les boutons jaunes, et qui se sentent devant la police. Pour l maintenance du bon ordre, il est nécessaire d'avoir recours à la police. Vous en "brillerez": vous le voulez aux prochaines élections, messieurs de la gauche mais c'est le parti libéral qui mène, c'est lui qui est au pouvoir et vous n'avez rien à faire dar tout ceci."

Le député de Hull a ensuite félicité le gouvernement d'avoir songé aux jeunes dans le discours du Trône et de présenter un amendement à la loi du dimanche. Il a aussi souligné les bons résultats collectifs, pour comme l'aurait favorablement les grandes mesures du discours du Trône.

GIN CANADIEN
CROIX D'OR
melchers
10 ONCES
85¢
26 oz. \$1.90 + 40 oz. \$2.65
Disillé et embouteillé au Canada par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED — Montréal et Berthierville.

Jouissez d'une Performance et d'une économie COMPLÈTEMENT ÉQUILIBRÉES

CHEVROLET vous les donne tous les 6! LES FREINS HYDRAULIQUES PERFECTIONNÉS... LES CARROSSERIES FISHER A TOIT-TOURELLE... LE MOTEUR A SOUPAPES EN TÊTE... LA VENTILATION FISHER SANS COURANTS D'AIR... LES GENOUX MÉCANIQUES (sur les modèles Master de luxe)... LA GLACE DE SÉCURITÉ DANS TOUTES LES FENÊTRES.

PRIX DEPUIS \$772 (Coupe à 2 places — série régulière) Modèles Master de luxe depuis \$905 Livrés à l'usine, Oshawa, Ont., tout compris, saut le fret et la licence.

J. C. Vezina & Fils, engr vendeurs, Victoriaville, P. Q.

UN CONSEIL AUX SAGES... Fumez les cigares WHITE OWL Deux FORMATS "INVINCIBLE" et "STREAMLINE" 5

ASSURANCES
Feu—Maladie—Accidents
Automobiles—Vol—Vitrines

Représentant les
Meilleures Compagnies

AUGUSTE BOURBEAU
B. A., B. C. L.,
186 Notre-Dame,
VICTORIAVILLE, P. Q.
Téléphone 357



Aurèle, Auguste et Donat Fréchette.

—Mlle Lucille Rousseau, du couvent de Plessisville, est de retour dans sa famille pour un repos rendu nécessaire par sa santé actuelle.

—M. Sylvio Rousseau, du Royal 22e Régiment de Québec, et son amie, Mme Marier, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Léopold Rousseau.

—Mlle Lina Lacourse est venue rendre visite à sa mère, Mme Omer Lacourse, ces jours derniers.

—MM. J. L. Carrière et Arthur Fréchette sont allés à Drummondville dimanche dernier, assister à une initiation de Chevaliers de Colomb. Les initiations particulièrement celles au 3e degré sont des plus mystérieuses et émouvantes et faites pour impressionner grandement les futurs chevaliers. Mais tout se termine bien et à la satisfaction de tous. Il se raconte à ce sujet nombre de choses, l'histoire de la chèvre, etc. Ceux qui sont reçus peuvent dire à ce sujet n'importe quelle histoire, hormis ce qui est véridique. Un serment solennel requis de tous les aspirants protège le secret nécessaire.

—M. Paul Fréchette, étudiant à Sherbrooke, passe les vacances de Pâques dans sa famille.

—Mlle Simone Rochette est revenue d'un séjour à St-Louis, chez ses oncle et tante, M. et Mme Armand Beauvilliers.

—Mme Amédée Laroche et Mlle Claudia Coulombe sont allées à Québec samedi dernier.

—Mlle Cécile Pellerin a passé la fin de semaine à Victoriaville chez des amis.

—Mlle Cécile Sévigny est revenue dans sa famille et est maintenant en convalescence après un séjour de trois semaines à l'Hôpital d'Arthabaska, où elle a dû subir une grave opération.

—Mme J. A. Morissette a passé plusieurs jours à Montréal pour achats des dernières nouveautés dans la ligne des chapeaux, étoffes à manteaux, robes, gants, bas, etc., pour dames. Un assortiment complet et varié pour tous les goûts est à la disposition de l'élément féminin de Princeville et des environs. La grâce et la beauté naturelle bien connue des dames et demoiselles de Princeville, St-Norbert et St-Louis, trouveront chez Mme Morissette les attributs nécessaires à la complétion de leur charme.

—Mme Omer Lacourse et Mlle Jeannette Lacourse, de passage à Montréal en fin de semaine, chez Mlle Adrienne Lacourse.

—M. Arthur Boucher de passage à Québec samedi dernier par affaires.

—Mlle Doria Champagne, de Montréal, et Mlle Rose-Anna Champagne, de St-Rosaire, passent une quinzaine chez leur sœur Mme Freddy Trépanier.

—M. et Mme Désiré Bilodeau en voyage à Détroit, Mich.

—Le service et la sépulture de Mme Philomène Fecteau, épouse de feu sieur Thomas Beaudet, ont eu lieu le 6 avril courant au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—Décédée dans la 87e année de son âge, après une maladie de quelques jours seulement, la regrettée défunte laisse pour pleurer sa perte, une fille, Mme Ls Marcoux, et trois fils, MM. Philippe, de Pawtucket, R. L. Théode, de Montréal, et Théodore, de Varan, Abitibi, ainsi que plusieurs petits-enfants et quelques arrière-petits-enfants.

—Les funérailles étaient sous la direction de M. Arthur Boucher, entrepreneur de pompes funèbres local.

—A la famille en deuil nos sincères sympathies.

—Les spéciaux d'avril sont particulièrement appréciés dans les produits "Rena". En effet, ils sont particulièrement bien choisis pour convenir à la saison. M. A. J. LeHoux, gérant de district pour la Cie J. A. Renaud, visite personnellement tous les foyers de Princeville et de St-Norbert, et vous pouvez être assuré de la plus entière satisfaction. Tous les produits sont d'ailleurs pleinement garantis.

—Une lettre reçue la semaine dernière dit en substance: "Nous pourrions disposer d'environ \$500 pour faire donner de l'instruction à un de nos fils, et nous aimerions savoir où l'envoyer, au Collège ou au Séminaire. Le "jeune homme aime la terre, tout en aimant à étudier, et il apprend "bien."

—Réponse: La dernière phrase de cette lettre est particulièrement importante et change de beaucoup la réponse qu'autrement je ferais. Le montant dont vous pouvez disposer serait suffisant, ou presque, pour un cours commercial dans un collège des environs, soit à Arthabaska ou à Victoriaville. Cependant cette somme ne l'est pas pour un cours classique, et vous devez prendre en considération qu'un cours classique doit être ordinairement suivi de plusieurs années d'études complémentaires suivant la profession alors choisie. Un cours commercial bilingue prépare à une position de bureau, ou au commerce, et prend 3, 4, 5 ou 6 ans, plus ou moins, suivant le degré d'instruction déjà acquis avant l'entrée.

Remarquons ici, que toutes les carrières ou professions dites libérales sont actuellement encombrées.

De même, les gradués des collèges trouvent difficilement à s'employer, et même pas du tout.

Puisque votre fils aime la terre, pourquoi ne pas lui laisser choisir la plus ancienne et la plus belle des professions, celle que vous suivez vous-même et dans laquelle vous avez acquis l'indépendance financière et le respect général.

Un cultivateur instruit pourra toujours prendre place parmi l'élite de la population, et remporter dans sa profession des succès que la connaissance des méthodes appropriées de culture pratique et de comptabilité agricole, lui donneront certainement.

Dans le cas de votre enfant, un cours de 2 ou 3 années à l'École Agricole de St-Ferdinand me semble tout indiquer. Je vous nomme l'endroit le plus rapproché de Princeville, mais il y en a plusieurs autres semblables, toutes excellentes, parmi lesquelles vous n'auriez que l'embaras du choix.

Notons ici pour terminer que les études supérieures agricoles dans le but de faire un agronome, n'ont pas dans ma recommandation. Cette carrière est maintenant encombrée, et les gradués de ces dernières années trouvent difficilement à se caser.

—M. Huard, de Princeville, vient s'établir à Victoriaville, pour faire le commerce de légumes, de fruits. Il a loué la bâtisse autrefois la propriété de M. Albert Gardner, rue St-François, juste du côté Est du pensionnat des Frères du Sacré-Cœur, rue St-François.

—A LOUER: Une belle et spacieuse maison, juste du côté Est du grand collège. Maison en brique, fournaise, chambre de bain, et site merveilleux pour la santé et le confort et loin des dangers de la rue. Auguste Bourbeau.

—Il y a eu deux commencements d'incendies cette semaine: encore des cheminées pas ramonnées.

—C'est la semaine sainte, la semaine des souffrances et de la douleur. L'Eglise veut commémorer des événements arrivés dès les premiers jours de l'ère chrétienne.

—Il est question de l'élargissement de la rue du Moulin, à partir de la traverse qui se trouve en face de M. Arthur Gaudet. On donnerait à cette partie de la rue la même largeur que du côté nord, et cela jusqu'au pont en fer. Le tout quant au prix d'achat, ne coûterait que le contrat. Allez-y.

—Si nous avions un département de l'aqueduc établi sur une base d'affaire, la ville en retirerait de gros profits. On commencerait par placer des compteurs en des endroits où il se fait un gaspillage ou un usage extraordinaire d'eau.

—A VENDRE: De beaux lots de terrain, rue Perrault, voisin de M. Albert Garneau. Ils se font rares et c'est une des plus belles rues de la ville. Auguste Bourbeau.

—D'après ce que nous lisons dans le projet de charte qui doit être demandé à la Législature nous remarquons un projet de règlement de construction. Tant mieux et nous souhaitons que nous l'aurons. Chacun ne construira pas au petit bonheur ou au détriment des voisins et de la ville.

—Nous avons appris avec un profond chagrin le décès de Mme Sasseville Lésperance (Andrée Fortier, née à Ste-Marie de Beauce. Mme Lésperance est décédée à l'âge peu avancé de 42 ans. C'était une femme éminemment distinguée, vertueuse, mère de famille admirable et épouse modèle. Elle laisse pour pleurer sa perte son époux, ses huit enfants, des frères, des sœurs.

—Les funérailles ont eu lieu en notre église paroissiale, et le corps a été ensuite transporté à Ste-Marie de Beauce où cette femme distinguée, arrachée trop tôt à l'affection des siens, reposera son repos éternel au milieu des siens.

—Mme Lésperance appartenait à une grande famille canadienne-française, apparentée aux familles Fortier, Taschereau. Elle avait passé son enfance dans son village natal, au milieu de sa famille, et c'est là que se réalisa le but de sa vie et épousant notre excellent ami, M. Sasseville Lésperance, gérant de notre banque de Montréal. Elle était la sœur de l'honorable juge Hughes Fortier, de Québec, de l'épouse du Docteur Fafard, de Lévis, du docteur Fortier, de Québec. Nous offrons à M. Lésperance ainsi qu'à sa famille nos plus profondes sympathies.

—Mme Furois, de Québec, était en visite chez sa fille, Mme Robert Roberge, ces jours derniers.

—Sur 42 terrains qu'il y a à vendre en haut de l'écluse, 23 sont déjà vendus. C'est dire que ce sont vingt-trois cents piastres acquises à la corporation. En plus, nous devons le dire, il y aura des chalets payant taxes. En sorte que la corporation aura fait un marché rapportant des revenus. C'est du moins ce qu'on nous a rapporté et nous croyons que c'est probablement ce qu'il y a de plus près de la vérité.

—M. Duval, police, a été nommé officier de santé, nous rapporte un membre du conseil.

—Le docteur Bussière, Mme Victor Côté, de Québec, sont venus chez Mme C. O. Roberge, qui a été assez dangereusement malade.

—Nous demanderions au conseil ou à cet officier de santé, M. Duval, de ne pas laisser charroyer des fumiers, vidanges, dans les rues, sans y mettre une toile imperméable. Il arrive souvent que ces charroyeurs de fumiers répandent la peste dans les rues, ce que nous ne sommes pas obligés de subir.

—Il est des automobilistes qui laissent leur automobile aux portes et n'arrêtent pas le moteur. Le résultat est souvent désastreux pour les gens de l'intérieur des maisons, bureaux, magasins.

—Nous remarquons que des marchands placent le poisson sur des boîtes. C'est déjà quelque chose, mais pas assez. Il n'y a pas de demi-chemin avec l'hygiène, la santé publique. La hauteur des boîtes n'empêchent pas les mouches d'aller déposer leurs œufs ou des microbes sur les poissons. Qu'on fasse comme M. Aimé Côté, le marchand du coin de rue St-Augustin, qui a une grande boîte pour le poisson avec couvercle en verre. Il est bon d'insister, et si le marchand d'obstinent, très facile d'aller où on respecte la propreté, l'hygiène.

—L'hon. juge Wilf. Laliberté, de Québec, est venu assister aux funérailles de Mme S. Lésperance.

—M. Napol Laliberté, avocat, nous a quittés pour aller demeurer à Québec; c'est M. Germain Lacoursière, avocat, qui s'occupe des affaires légales de M. Laliberté.

—On nous dit que le conseil projette de faire un beau parc près de l'écluse, avec des sièges, pour les citoyens qui pourront aller s'y reposer.

—M. Guy Bourbeau, de la Maison McCormick, de London Ontario, était chez son père, M. Auguste Bourbeau, dimanche et viendra passer Pâques dans sa famille.

—Mme Gaspard Fortier, de la rue de Bigarré, est revenue d'Ottawa, lundi dernier, où elle avait été mandée auprès de sa mère malade.

—La lame MARO est la meilleure, la plus durable, pour les rasoirs automatiques. En vente dans tous les magasins de Victoriaville.

—L'hon. juge Hughes Fortier, son fils, Guy Fortier, M. le docteur Massue Fortier, dentiste M. Raymond Panet, de Québec, M. le docteur Fafard, dentiste, de Lévis, Mme Fafard, Mlles Fortier, de Québec, sont venus assister aux funérailles de Mme Sasseville Lésperance.

—Mlle Lucille LeSieur, institutrice à Christ-Roi, Nicolet, est venue passer quelques jours de repos dans sa famille.

—Nous avons eu une belle et forte tempête de vent et de neige, dans la nuit de mardi à mercredi. Il est tombé cinq pouces de neige, nous disent quelques-uns. Le lendemain le soleil clair et le vent ont eu vite fait de reléguer cette neige.

Nouvelles de Princeville
(De notre correspondant)

—M. et Mme Antonio Filion, Mme Eva Berger, de Victoriaville, Mme Raoul Filion, de Québec, Mlle Gauthier, de Montréal, MM. Arthur et Richard Lassonde, de Princeville, ont, dimanche dernier, pris le dîner à la cabane à sucre de M. Napoléon Simard, en compagnie de la famille de M. Simard. Les citadins se régalaient de bonne trempette et d'excellente tire comme sait en fabriquer M. Simard.

—MM. Arsène Sylvain et Lucien Trépanier à Québec en fin de semaine par affaires.

—M. Arthur Lassonde à Victoriaville jeudi dernier aux funérailles de Mme Joseph Vachon.

—Mme Albert Poulet, Mlles Valérie et M. Roger Poulet, de St-Valère, sont venus passer quelques jours chez Mme Philippe Fréchette, ainsi que chez MM.

PROGRAMME AU THEATRE VICTORIA à Victoriaville

Ouverture à 8.15 heures chaque soir

Vendredi, 10 avril
Dernière représentation du grand film "LE CHRIST EST VIVANT" ou "La Passion de N.-S." Adm. 25-30 cts.

Samedi-lundi, 11-13 avril
"PARLEZ-MOI D'AMOUR"
En plus, Comédie, Cartoon en couleurs et News.
Adm. 25-30 cts.

Mardi, 14 avril
Soirée d'Amateurs sur la scène et bon programme comique sur l'écran "THE NITWITS", etc.
Adm. 15-20 cts.

Il y a chaque mardi soir un programme amateur. Tous les amateurs des Bois-Francis sont cordialement invités. \$8.00 en prix chaque mardi. S'adresser au théâtre.

Mercredi-Jeudi, 15-16 avril
"BROADWAY MELODY OF 1936"
Une avalanche d'étoiles musicales. De plus, série de Tarzan et Cartoon. Adm. 25-30 cts.

Vendredi, 17 avril
Grande soirée sur la scène. "Troupe de 22" de Montréal. Comédie, Chant, Musique, Orchestre, etc.
En plus, concours amateurs ouvert à tous les amateurs des Bois-Francis.
1er prix, \$10.00, 2e \$5.00, etc. S'adresser au Théâtre.
Voyez les annonces.
2 1/2 hres de spectacle.
Adm. 30-40 cts. Réservés 50 cts.

TERRE A LOUER

Belle terre de 140 acres, située près de Victoriaville, à louer à un bon cultivateur, qui aura un troupeau et les gréments aratoires nécessaires.
S'adresser à Casier 245, Victoriaville, Qué.
2 avril 3 f.

LUCILE THIBAUT
Assurances Générales
Vie, Accidents, Feu, Automobiles, etc.
58, rue St-Jean-Baptiste, Victoriaville,

A VENDRE
A BON MARCHÉ ET A BONNES CONDITIONS

Un lot de voitures remises à neuf: "Concordes" double et simple, Piano Box, etc., etc.
Une visite est sollicitée.
S'adresser à
ARTHUR ALLIE,
St-Norbert d'Arthabaska

Soignez bien votre ajustement

Le rôle du corset dans la toilette est trop connu pour le rappeler ici. Sans un ajustement parfait, pas d'élégance possible. Voilà pourquoi la modiste bien connue, Madame P.-E. AMYOT, est allée passer quelque temps à Montréal, parmi des experts, pour apprendre spécialement, et se perfectionner dans l'ajustage du corset. Madame P.-E. AMYOT tient les lignes Grenier et D. & A. Vous êtes invitées, Mesdames, Mesdemoiselles à profiter de de son expérience, en lui confiant vos commandes. Satisfaction assurée.

Mme P.-E. AMYOT,
RUE NOTRE-DAME,
VICTORIAVILLE, P. Q.



Pourquoi le faire? . . .
Achetez un poêle ÉLECTRIQUE

Oui, pourquoi le faire? Pourquoi vous épuiser en faisant toute la corvée qu'entraînent des méthodes anciennes et coûteuses, quand il n'est plus nécessaire.

ALLOCATION LIBERALE SUR VOTRE VIEUX POELE

... Pour \$2.50 SEULEMENT

On installera chez-vous UN POELE COMBINÉ qui chauffe au charbon et à l'électricité.



THE SHAWIGAN WATER & POWER COMPANY
COMMERCIAL AND DISTRIBUTION DEPT.

Donc n'hésitez pas . . . n'attendez pas plus longtemps . . . notre représentant local se fera un plaisir de vous expliquer combien il est facile de faire installer dans votre cuisine ce poêle moderne. Il vous dira aussi combien les conditions sont modiques—seulement quelques sous par jour ajoutés à votre compte d'électricité.

Cette RÉELLE SAVEUR de HOLLANDE

40 ONCES, \$2.65

En vente au Canada depuis plus de 100 ans.

GIN de KUYPER

FLACON PLAT, 26 ONCES, 85¢, \$1.90

Distillateur et Embouteilleur au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON.

Cinq nouveaux Discours

(Suite de la 1ère page)

institutions de charité, l'agriculture, la colonisation, les pêcheries, les travaux publics.

Au chapitre de ces œuvres de base, si je puis dire, l'on peut rattacher un sujet qui sera sans doute débattu au cours de cette session; la constitution même de la Confédération canadienne.

Des dénonciations parfois violentes sont fréquemment prononcées contre l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

Le parlement fédéral juge trop étroits ses pouvoirs; les provinces lui reprochent d'empiéter constamment sur le domaine qui leur est expressément réservé.

Un problème complexe

Des difficultés multiples manifestent la complexité du problème que se pose plus angoissant aujourd'hui qu'en 1867; maintenir la Confédération canadienne telle qu'elle fut conçue en 1867 par les Pères de la Confédération, tout en sauvegardant l'équilibre entre le pouvoir central et celui des législatures.

Des difficultés d'administration existent, c'est incontestable, tant pour le pouvoir central que pour les provinces. Qu'on se rappelle ces voyages quasi annuels à Londres, ces demandes réitérées au comité judiciaire du Conseil Privé d'interpréter les articles 91, 92, 93 de l'Acte de 1867, et ces retours avec telle ou telle loi déclarée contraire à la constitution.

Il faut admettre qu'après 70 ans de ce régime nous sommes dans l'incertitude, dans la crainte qu'une législation, répondant à des nécessités morales ou économiques, soit attaquée par des intérêts et annulée par un argument d'ordre constitutionnel; dans la possibilité aussi qu'à la longue les multiples lois fédérales finissent directement ou indirectement par mettre à néant des droits apparemment garantis aux provinces par l'article 92.

L'on doit déplorer que les auteurs de la constitution, puisqu'ils adoptaient ce plan fédératif et appuyaient la Confédération sur l'existence d'un parlement central et de législatures locales, n'aient pas, en des textes plus précis, délimité ce pouvoir de légiférer et empêché ainsi que les tribunaux ne viennent enlever aux provinces des privilèges que cette même constitution avait pour objet de leur conserver.

Faut-il enlever au parlement impérial son droit d'amender, lorsqu'il en est prié par nous, la constitution canadienne et doter de ce pouvoir l'unique parlement d'Ottawa?

Devons-nous consentir à laisser une majorité de provinces, ou toutes les provinces, décider à leur guise de rayer l'une ou l'autre des clauses de l'Acte de 1867 pour en exécuter de nouvelles pouvant heurter les idées et les sentiments d'une partie de la population?

Sous le coup des malaises qui pèsent lourdement sur quelques-unes de nos provinces, en face de l'attitude audacieuse de certains de nos concitoyens il me paraît dangereux, malgré que je reconnaisse la nécessité d'apporter certains amendements à l'Acte de 1867, d'ouvrir cette porte sur l'inconnu et de nous départir d'un système d'action suivi jusqu'à présent, qui a procuré à notre pays de réels progrès.

Et si l'heure doit sonner de demander au parlement impérial le droit pour le parlement du Canada d'amender la constitution avec le consentement de toutes les provinces, le parlement impérial devrait refuser ce pouvoir d'amender quant aux droits civils, religieux et scolaires garantis aux minorités par la constitution.

La Confédération est un type particulier de constitution politique. Elle est un contrat entre majorité et minorité, entre races et croyances, vainqueurs et vaincus de la veille, mais devenus associés

dans l'édification d'un grand pays. Cette Confédération fut fondée avec l'intention expresse que les provinces garderaient leur entité et conserveraient non seulement la libre administration de leurs affaires publiques, mais encore l'exercice complet pour leurs citoyens des droits civils, religieux et scolaires.

Ce sont là des droits intangibles, et aucun pouvoir de les amender ne devrait être concédé.

Chômage et remèdes

Mais d'autres problèmes d'un ordre différent nous seront soumis au cours de cette session. Notre attention sera cette année encore attirée vers le marasme où se trouvent placées depuis quelque temps certaines classes de notre société, et vers l'aide qu'il conviendrait de leur accorder.

Et à ce sujet, permettez-moi de rappeler que la reprise des affaires, que cette sortie de la crise peuvent avoir ou des causes véritables et de portée durable, ou des causes artificielles, fatales au crédit de la province et aux initiatives individuelles.

L'hon. Chef de l'Opposition et l'honorable député de Québec-Est n'ont rien trouvé dans le discours du trône qui puisse aider à la solution des problèmes que nous avons devant nous. Pourtant, M. l'Orateur, le discours du Trône contient toute la politique nécessaire afin de nous aider dans les circonstances actuelles. Il contient des remèdes à la situation et il mentionne le crédit agricole, diverses aides à l'agriculture, des travaux utiles et nécessaires afin de procurer du travail aux chômeurs, la colonisation, qui ramènera à la terre ceux qui l'ont abandonnée et qui chôment dans les villes, qui permettra aux cultivateurs et à leurs fils qui ne peuvent rester dans leur vieille province de s'établir dans une région nouvelle. L'établissement permanent d'un bureau qui dirigerait les jeunes vers le travail.

La terre demeure notre première richesse, et son exploitation la base de toute prospérité durable.

La crise nous a fait toucher du doigt les conséquences désastreuses amenées par le déséquilibre entre villes et campagnes, par cette agglomération urbaine dont on n'aperçoit pas les inconvénients au jour de prospérité, mais qui se manifeste aujourd'hui très dangereuse avec sa masse de chômeurs, d'ouvriers et d'employés vivant à ne rien faire. En 50 ans la population urbaine chez nous est passée de 18 p. c. de la population totale à 51 p. c.

La grande industrie a drainé les gens de la campagne vers les villes, et ce dans le monde entier. Dans tous les pays, nous avons vu se former des villes tentaculaires qui ont attiré chez elles les paysans. Un dixième de la population des Etats-Unis vit dans trois villes.

C'est afin d'enrayer cette désertion de la terre que dès 1920 et 1922, le gouvernement de notre province faisait voter par la Législature une somme de \$7,000,000 pour venir en aide à l'œuvre de la colonisation. La colonisation était le principal article au programme du parti libéral en 1919. De nouvelles colonies furent fon-

Prenez **ANTALGINE** pour **Maux de Tête** Douleurs Périodiques, Migraïne, Nervosité, Mal de dos

En Vente Partout 25¢

dées alors dans l'Abitibi, le Témiscamingue, la Matapédia et Gaspé. Un appel spécial fut fait aux jeunes les invitant à aller vers les terres neuves fonder des foyers.

La Colonisation

Construction de chemins, d'écoles, distribution gratuite de graines de semence, primes de défrichement et de premiers labours; tout fut mis en œuvre afin d'encourager le retour à la terre et d'enrayer la désertion des campagnes. Bref plus de \$15,000,000 furent dépensés pour l'œuvre de la colonisation de 1920 à 1929.

De 1923 à 1935-36, les colons reçurent \$3,606,693.95 en primes de défrichement et de labours.

Puis vint la crise. Le gouvernement s'occupait de placer les chômeurs industriels sur la terre.

De 1931 à 1933, le gouvernement paya \$1,811,361.85 pour l'établissement de chômeurs dans les régions nouvelles.

A la dernière session la Législature vota \$10,000,000, afin d'aider les cultivateurs à établir leurs fils chez eux ou dans les environs; les chômeurs des villes et des campagnes à se fixer sur des terres libres ou ne pays neuf.

En l'espace de dix mois, en 1935, 5,616 colons—soit avec leurs dépendants 18,202 personnes—furent placés sur les terres neuves. 7,182 fils de cultivateurs ont été établis et 7,482 versements de \$100 chacun ont été payés. 736 ont même reçu le deuxième versement. Le gouvernement a versé à date la somme de \$821,800 aux pères de familles qui ont ainsi établi leurs fils. 663 nouveaux cultivateurs ont été établis sur des terres libres.

Cette politique de la colonisation qui fait appel à tous y compris l'établissement des fils de cultivateurs sera continuée.

Pourquoi nos jeunes gens ne profiteraient-ils pas en plus grand nombre de l'occasion qui leur est fournie de s'établir sur la terre?

L'Agriculture

Ce n'est pas tout d'assurer le retour à la terre et de procurer du travail à ceux qui n'en ont pas; il faut assurer le maintien à la terre. Le département de l'Agriculture s'y est appliqué en vulgarisant chez le fermier la science agricole et les idées de coopération en l'aider dans ses travaux de drainage, en lui facilitant l'achat des engrais chimiques, afin de remettre les terres en valeur productive.

Mais le fardeau des dettes de nos cultivateurs est lourd, et nombre d'entre eux ont besoin d'un crédit agricole pour payer des dettes hypothécaires ou courantes, diminuer les taux d'intérêt et assurer leur indépendance économique et leur maintien sur la terre.

Tous admettent la nécessité d'un crédit agricole; certains voudraient un crédit agricole provincial, d'autres, que l'on continuât de se prévaloir du prêt agricole fédéral, en l'améliorant de façon à le soumettre aux conditions spéciales qui peuvent exister en notre province.

Pour ma part, il me semble que nous devrions faire en sorte que le crédit agricole fédéral puisse fonctionner ici à la satisfaction de nos emprunteurs, jusqu'à ce que nous soyons convaincus que le crédit fédéral ne peut répondre à nos besoins.

Pourquoi aurions-nous—sans que la chose soit d'absolue nécessité—deux organisations de prêt opérant l'une à côté de l'autre? Et puis, les objections de privilèges existant avant l'hypothèque créée pour le prêt, la difficulté de la recherche des titres et leur coût élevé, la nécessité de fournir des garanties pour assurer le paiement des intérêts et le remboursement du capital, existeront quand même dans un prêt agricole provincial.

Remarquons que toutes les provinces qui avaient un prêt provincial l'ont abandonné pour n'utiliser que le crédit agricole fédéral.

\$6,000,000 ont été prêtés à date aux cultivateurs Québécois.

Quelles sont les objections faites à l'encontre du crédit agricole fédéral?

1.—Lenteur dans l'inspection des terres.

L'on attend des mois avant de faire cette inspection. Pourquoi? Manque d'employés? ou est-ce de propos délibéré afin de décourager les emprunteurs, et ne pas prêter?

Ottawa nous assure qu'un grand nombre d'inspecteurs vont être nommés, qu'il n'y aura plus aucun retard dans l'inspection, et que la Commission sera en état de donner une réponse dans trois ou quatre semaines de la demande du prêt.

2.—La recherche des titres coûte cher.

Il faut, en effet, que l'emprunteur prouve qu'il est le propriétaire de la terre qu'il offre en garantie, et qu'il indique à la Commission quels sont les privilèges ou les droits réels qui la grevent.

De nombreuses transactions ont eu lieu à l'égard de nos propriétés immobilières; notre sys-

tème d'enregistrement est compliqué; les emprunteurs ont sans doute beaucoup de dépenses à faire afin d'établir l'état véritable de la propriété qu'ils offrent d'hypothéquer en faveur de la Commission du prêt agricole.

Le gouvernement paie l'exécédent de 3% de l'intérêt; les frais des registrateurs ont été réduits; il paiera, de plus, à l'avenir: a) une partie du fonds d'amortissement—pas moins de la moitié—; b) une partie du coût de la recherche des titres; c) il donnera un meilleur rang à l'hypothèque du prêt, c'est-à-dire la fera passer avant certains privilèges; d) l'emprunteur aura le droit d'hypothéquer ses meubles aussi bien que ses immeubles.

Voilà, il semble, des avantages considérables, qui devraient faire que tous nos cultivateurs dans le besoin et capables de fournir une garantie quelconque de remboursement, pourront profiter du prêt fédéral. Si des cultivateurs ne peuvent emprunter dans ces conditions, je me demande comment un prêt provincial pourra leur venir en aide.

À côté de la Commission du prêt agricole, il y a les Caisses populaires, qui ont rendu d'immenses services dans le passé.

Il en existe 280 dans la province. Elles ont prêtées jusqu'en 1933, \$61,153,103. Les prêts actuels s'élevaient à près de \$8,000,000 et les montants à l'épargne à \$7,000,000. C'est le crédit coopératif, et afin d'accélérer la fondation de nouvelles Caisses populaires et d'assurer la bonne administration des caisses existantes, le gouvernement paie un subside annuel de \$25,000 à la Fédération des Caisses Populaires. Le gouvernement considère actuellement la question d'augmenter ce subside, afin de favoriser davantage l'organisation de nouvelles caisses.

Le rôle de la Voirie

La route est le premier élément de la prospérité. Lorsque Sir Lomer Gouin inaugura la politique de bons chemins, ce fut d'abord et avant tout pour venir en aide à l'agriculture. Et ce fut le ministre de l'Agriculture d'alors, M. Caron, qui fut chargé de mettre à exécution cette politique qui a changé la face de la province.

Le cultivateur a actuellement à sa disposition un grand réseau routier. Les communications lui sont rendues faciles et rapides. Les bons chemins couvrent toute la province et desservent les régions les plus éloignées. A qui fera-t-on croire que la voirie est nuisible à l'agriculture?

Il y a 18,000 milles améliorés, dont 6,000 milles de grandes routes de communication et 12,000 milles de route de 2me et 3me classes, c'est-à-dire chemins municipaux.

Nous n'avons pas fait comme certaines provinces qui ont de préférence amélioré quelques grandes artères de communication. Ici les bons chemins ont été construits sur le territoire entier.

Lorsque le premier ministre a pris le gouvernement de cette province, nous avions 3,000 milles de chemins améliorés. Nous en avons 18,000, c'est-à-dire qu'il s'est construit une moyenne de 1,000 milles par année.

Qui a gagné cet argent dépense dans toutes les parties de la province? Surtout nos cultivateurs. Et je sais nombre d'entre eux qui ont conservé leur terre grâce aux argent qu'ils ont gagnés en améliorant leurs chemins.

En 1920, aucun chemin à l'entretien.

En 1935, le département entretenait 16,000 milles. Fardeau enlevé aux municipalités.

Le gouvernement remet à 700 municipalités la somme annuelle de \$600,000 que ces mêmes municipalités devaient payer durant 11 ans, soit un total de \$17,000,000.

Pendant la crise, le département de la Voirie a construit 6,000 milles de chemins, dont 1,050 milles sur les grandes routes et 5,000 milles sur les chemins municipaux. Et cette construction est venue en aide non seulement aux cultivateurs, mais à un grand nombre de sans travail.

Les Mines

Une branche qui devrait attirer davantage l'attention de nos hommes d'affaires et de nos jeunes gens, c'est l'industrie minière. Au cours des dernières années peu d'industrie ont pu montrer un progrès semblable à celui de l'industrie minière dans la province de Québec.

Malgré la crise économique mondiale, de 1929 à 1936, l'industrie minière émerge la première avec une augmentation remarquable dans la valeur de sa production. De \$230,000,000 en 1925, la valeur des produits de nos mines et de nos carrières atteignait, en 1935, \$39,000,000, soit une augmentation de 66 p. c. La production des métaux ne figurait chaque année, autrefois, que pour une somme sans importance. Depuis dix ans, l'or, l'argent et le cuivre sont revenus des facteurs importants de notre production minière.

La découverte d'un vaste champ minier de grande richesse dans la

Les Camions Reo "Speedwagon" et les Reo "Flying Cloud" peuvent être admirés à Victoriaville au

GARAGE J.-R. PLOURDE

Lorsque vous achetez un Reo, soit un camion ou un automobile de promenade, vous êtes certain d'obtenir le plus pour votre argent.

Les moteurs Reo de fabrication "Chrome Nickel" vous assure plus d'économie, d'endurance et vitesse.

N'achetez pas avant d'avoir vu, examiné et essayé le Reo, il y a de votre intérêt.

P.-L. LORTIE Limitée,

73, rue St-Vallier - - - Distributeurs - - - Québec.

GARAGE J.-R. PLOURDE, Agent, - - - VICTORIAVILLE, P.-Q.

partie ouest de la province, a mis Québec sur la liste des producteurs importants de métaux. En ce moment, nous avons la deuxième place parmi les provinces du Dominion comme producteur d'or.

En 1925, nos produits métalliques n'avaient qu'une valeur de \$1,031,188. En 1935, elle s'élevait à \$23,790,898.

Cette augmentation rapide de la production des métaux est due exclusivement aux nouvelles mines mises en exploitation depuis huit ans dans les comtés d'Abitibi et du Témiscamingue.

En 1922, c'était la grande solitude de la forêt. Aujourd'hui il existe des villes comme Rouyn, Noranda, Duparquet, Val d'Or et Lamaque, avec une population d'environ trente mille habitants, centres importants où les jeunes professionnels, avocats, notaires, médecins et les commerçants peuvent trouver place.

L'année dernière, quatorze mines contribuèrent à la production minière. On ne compte pas moins de quarante propriétés où des travaux souterrains étaient en cours pendant l'année dernière, 1935.

La prospection dans l'ouest de la province attire beaucoup de monde. Durant le dernier exercice, le service des mines a émis 3,395 certificats de mineurs et enregistré 11,397 claims. En 1931, le nombre de journées de travail sur les claims était de 121,050. En 1935, il dépassait 565,608. Il y a cinq ans on ne comptait que 23,186 pieds de sondage. L'an dernier, les sondages au diamant étaient de 160,180 pieds, ce qui démontre le sérieux et l'importance de la recherche des mines.

La production métallique dans cette région en 9 ans, est estimée à \$120,000,000.

Nous ne sommes qu'au début du développement minier et voilà pourquoi, je dis aux jeunes gens: Notre avenir minier en cette province est considérable; vous devriez vous intéresser à la prospection. Les compagnies d'ailleurs sont prêtes à employer les jeunes gens instruits pour faire de la prospection. Le département des mines a stimulé et aidé ce développement.

Itéproche sans fondement

L'honorable Chef de l'Opposition disait l'autre jour que nous étions 12 ans en retard. Ce reproche est sans fondement.

Ce n'est pas parce qu'on avait découvert de l'argent à Cobalt qu'il s'ensuivait nécessairement que nous en avions dans Québec sous la même latitude et longitude.

Cobalt fut découvert par Larose, en 1903, lors de la construction du chemin de fer Témiscamingue & Ontario Nord.

Les mines sont épuisées à Cobalt, et cet argent ne s'est trouvé que dans un territoire très restreint.

Ce qui amena la prospection du nord d'Ontario, ce fut la construction de ce chemin de fer, et la prospection se fit à peu de distance de chaque côté du chemin de fer.

Dans Québec, il n'y avait aucun moyen de communication autre que celui qu'offraient les rivières et les lacs—voyages lents et pénibles qui détournait les prospecteurs.

Le plus grand facteur du développement minier dans Québec comme celui de la Colonisation dans l'Abitibi, fut la construction du Transcontinental, complété en 1913. Et c'est pendant cette construction en 1911, que les premiers

claims miniers furent jalonnés dans le canton de Dubouison par des Canadiens-français et des Canadiens-anglais de notre province: Maurice Bénard, J. Leclerc, Sullivan, Smith et autres—là où aujourd'hui quatre mines sont en opération: Sullivan, Shawkey, Siscoe et Greene-Stabell.

La guerre arrêta le développement minier dans notre province comme dans les autres.

La recherche des mines recommença en 1922. Le gouvernement s'était occupé de la géologie de cette partie de la province dès le début du siècle.

Dès 1901, M. Ubsalski, surintendant des mines de la province, explorait Chibougamou; le professeur Dulieux faisait un rapport de la formation de Chibougamou en 1908.

En 1910, Sir Lomer Gouin nommait une commission de techniciens, de géologues et d'ingénieurs des mines pour faire l'étude de la géologie et des richesses minières de Chibougamou—rapport de 243 pages avec cartes géologiques.

En 1913, le service des mines publie un rapport sur l'Ungava avec cartes géologiques.

En 1906, le gouvernement charge M. Ubsalski d'explorer le pays, de Ville-Marie à Amos.

En 1910, le géologue Harvie prépare la carte du canton de Fabre.

En 1911, il envoie le Dr J.-A. Bancroft étudier la géologie de la rivière Kénogamis, et en 1912 tout le bassin de la rivière Harricana et le canton Dubouison.

Quand l'activité reprit dans l'industrie des mines, le département prit une foule d'initiatives pour l'aider; Cours aux prospecteurs—dans une trentaine d'endroits—donnés par nos ingénieurs et nos géologues; Distribution dans les écoles et collections de minéraux; Bureaux pour l'enregistrement des claims; Laboratoires—à Montréal et Québec et pendant plusieurs années à Rouyn; Rapports de géologues et cartes; 1 géologue ici—et professeurs des universités envoyés en été.

Et afin d'aider les jeunes et les encourager à s'intéresser à l'industrie minière, depuis un grand nombre d'années nous envoyons des étudiants avec les géologues sur le terrain.

Depuis quelques années, le département paie le cours de quelques Canadiens-français dans les universités, afin d'étudier les mines et la géologie, et l'an dernier nous avons donné quatre bourses aux élèves diplômés de l'École polytechnique, afin de leur permettre d'étudier à l'Université Queens, à Kingston.

Chemins de mines

Le service des mines a construit 360 milles de chemin dans la région minière; et il est à construire actuellement le chemin de Rouyn à Louvicourt, traversant toute la région minière—120 milles—d'Ontario à la rivière Bell, où il rejoint le chemin de Senneterre—Mont Laurier et Maniwaki.

Nous avons un réseau routier dans cette région qui est l'un des principaux facteurs de la mise en exploitation de nombreux mines.

Et la construction de ces routes a procuré du travail à des centaines d'ouvriers. En 1935, plus de 2,000 hommes travaillaient sur le chemin de Rouyn-Louvicourt—Mont Laurier et Maniwaki.

Nous ne sommes qu'au début de ce développement minier. D'ici quelques années, Québec occupera une place importante dans la

production de richesses minières. Chibougamou se développe. Il y a trente ans que nous avons des rapports favorables; mais à cause de raisons que je mentionne—le défaut de communications—cette région est demeurée déserte; et elle le serait encore si l'on ne pouvait utiliser l'avion pour transporter les hommes et les matériaux.

Dans les trois régions—à Chibougamou il y a 2,500 claims enregistrés, à Opemiska 500 et à Currie 1,200 soit en tout 168,000 acres—si les rapports favorables se continuent, il faudra construire un chemin afin de communiquer avec cette région, et aussi un chemin de fer.

Consolidated Smelting fait des travaux considérables à Chibougamou, Opemiska Copper Co. à Opemiska, et Prospector Airways à Currie.

À la conférence interprovinciale de l'automne dernier, les provinces ont demandé au ministre des Mines, l'hon. M. Crerar, qui désire ardemment encourager le développement minier, de contribuer à la construction des chemins dans les régions minières, afin de hâter leur mise en valeur et d'aider en même temps les chômeurs.

Ottawa, par sa taxe sur les corporations, retire de nos compagnies de mines deux à trois fois plus que les provinces, et pourtant ces mines sont des ressources naturelles appartenant aux provinces, qui font seules toutes les dépenses nécessaires à la construction des modes de transport. Ottawa doit donner à ce propos une réponse au commencement d'avril.

Notre population s'intéresse de plus en plus à l'industrie minière. N'importe qui peut chercher les mines. Le prospecteur n'a qu'à se munir d'un certificat de mineur. Un déboursé de \$10 assure au prospecteur le droit à toutes les découvertes sur une étendue de 200 acres.

La loi des mines favorise le pauvre, le petit prospecteur, puisque seul celui qui se rend sur le terrain en marque distinctement les limites, s'assure du droit aux mines.

Cette industrie aidera non seulement au relèvement économique général du Canada et de la province, mais encore à la colonisation de l'Abitibi, vaste territoire au sol fertile, facile à défricher, 3 millions d'acres de terre attendent les bras pour leur mise en exploitation, qui s'étend du Témiscamingue à la Baie James, où il y a place à l'établissement de 300 à 400 paroisses. Cette industrie crée un marché à la porte des paroisses de colonisation.

M. Perrault donne ici la production de certains métaux, comme suit:

Selenium en 1935

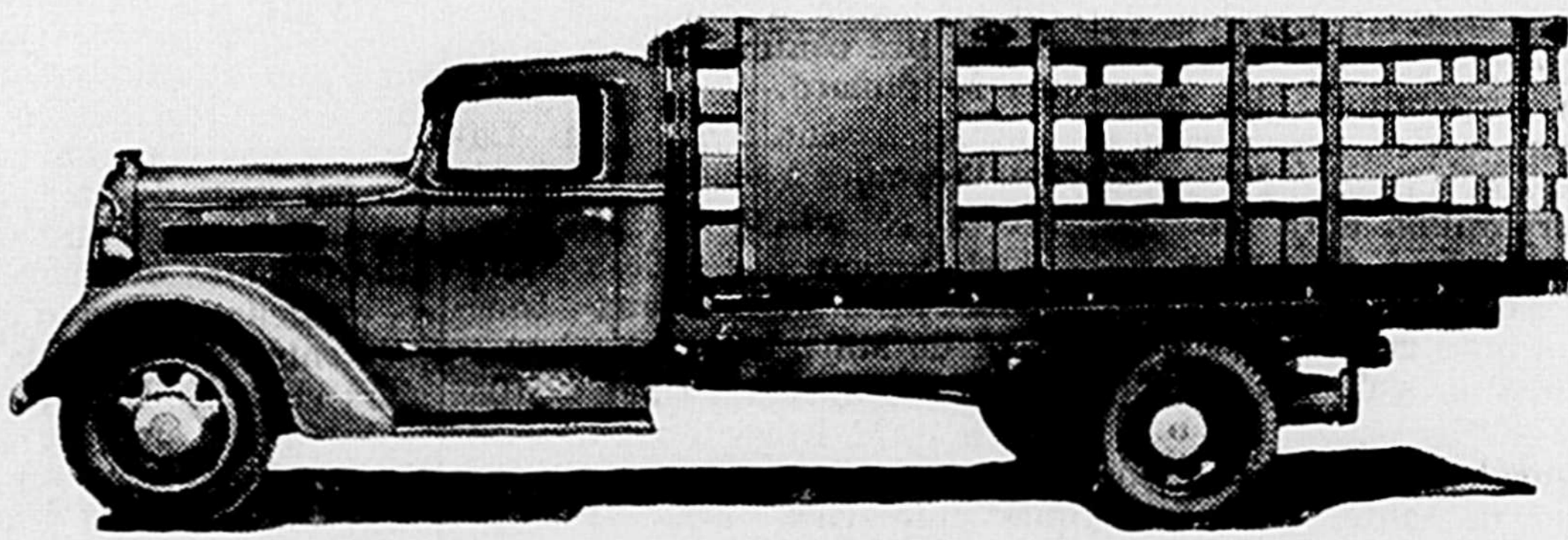
Production de Québec, Noranda: 225,000 livres—\$400,000. Production d'Ontario, International Nickel: 75,000 livres—\$140,000, exporté aux Etats-Unis, Angleterre, Allemagne, France.

Tellurium en 1935

Producteurs: Noranda, 75 livres (début seulement) International Nickel, 14,000 livres.

De même, le service des mines a employé 10 équipes de géologues de Québec et 2 sont venues d'Ottawa. Elles ont travaillé comme suit: provincial, 5 dans l'Abitibi; 1 dans Gaspé; 2 dans les Cantons de l'Est; 1 dans le Témiscamingue; 1 entre La Tuque

(A suivre à la 4e page)



CAMION REO, nouveau modèle, capacité de 1½ à 2½ tonnes—166 pcs d'em-pattement—possédant toujours son fameux moteur "Gold Crown"